

# maintenant ou jamais

30.12.16

À condition que leurs projets touchent à la jeunesse, à la promotion de la lecture, du sport, de l'environnement ou de l'animation des sites touristiques, la CCAM soutient financièrement les associations du territoire. Rappels.

**P**artout les subventions baissent mais pas chez nous. Je suis de ceux qui croient encore que les actions portées par les associations créent du lien social. Et on sait combien nous en avons tous grand besoin... » Comme à son habitude, Salvatore La Rocca va droit au but lorsqu'il s'agit d'évoquer les sujets dont il porte la responsabilité au sein de la communauté de communes de l'Arc mosellan.

Au passage, l'élus rappelle que les associations ne disposent plus que de quelques jours pour déposer leurs dossiers de demande de financement. Le 16 janvier au soir, il sera trop tard.

## Des subventions pour qui ?

L'Arc mosellan soutient les associations du territoire pour l'organisation de manifestations d'intérêt communautaire ou à dimension intercommunale qui contribuent au rayonnement, à l'animation et au dynamisme du territoire. « *Priorité est donnée aux projets qui développent une action en direction de la jeunesse* », précise Salvatore La Rocca.

La CCAM soutient prioritaire-



Les associations ayant des projets dont le rayonnement dépasse le cadre communal ont jusqu'au 16 janvier pour déposer leur dossier de demande de subvention auprès de l'Arc mosellan. Photo Pierre HECKLER

ment des actions ayant pour but de promouvoir le sport comme vecteur d'intégration et d'apprentissage à la citoyenneté.

Les actions doivent toucher

des jeunes provenant d'au moins trois communes du territoire.

Les événements qui mettent en avant la lecture publique, l'éducation à l'environnement

et le développement durable ou encore les actions culturelles. Le grand public sont également éligibles.

Enfin, les associations qui auraient envie d'animer les

principaux sites touristiques du territoire (zone de loisirs de Buding, fort du Hackenberg, pistes cyclables, chemins de randonnée...) sont également prioritaires.

## Comment s'y prendre

Rien de plus simple. Le dossier de subvention est disponible pour les associations du territoire sur le site internet : [www.arcmosellan.net](http://www.arcmosellan.net)

## Des exemples récents

Parmi les événements majeurs ayant bénéficié des subsides de l'Arc mosellan, on trouve la Journée du livre jeunesse, organisée fin novembre par Metzervisse village lorrain. L'animation a drainé un monde fou – les ateliers conte et illustration n'ont pas désempli – et directement concerné plus de trois cents élèves du territoire.

Mi-décembre, la Kanerdall a attiré un bon millier de coureurs entre Hombourg-Budange et Luttwange. La participation apportée par la CCAM a permis aux organisateurs de ne rien laisser au hasard, que ce soit en termes de publicité ou de logistique le jour même.

## MONTREQUIENNE

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

### Monsieur Raymond MULLER

survenu le 3 janvier 2017, dans sa 60<sup>e</sup> année.

Une bénédiction sera célébrée dans l'intimité familiale.

Le défunt repose en la maison funéraire « Les Colombelles », chemin de Silvange à Pierrevillers, où un recueil sera possible ce jour de 15 heures à 18 heures.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

**Prière de s'abstenir de condoléances.**

De la part de:

Agnès MULLER, son épouse ;  
Aurélié et Salim, sa fille ;  
Kenza, et Séréna, ses petites-filles,  
ainsi que de toute la famille.

## RURANGE-LÈS-THONVILLE - LUTTANGE

Nous avons la grande tristesse de vous faire part du décès de

### Madame Simone RIGHI

née BLANCHET

survenu à Metz, le 3 janvier 2017, à l'âge de 80 ans, munie des sacrements de l'Église.

La célébration religieuse aura lieu le vendredi 6 janvier 2017, à 15 heures, en l'église Saint-Martin de Rurange-lès-Thionville, sa paroisse, où l'on se réunira.

Simone repose à la chambre funéraire de Bousse.

L'inhumation se fera au cimetière de Rurange-lès-Thionville.

**La bénédiction finale  
tiendra lieu de condoléances.**

De la part de:

Agnès et Michel LEBEAU,  
Dominique et Pascale RIGHI,  
Béatrice RIGHI,  
ses enfants ;

Fanny et Angelo, Emilie et Guillaume, Marine et Matthieu,  
Mégane et Vincent,  
ses petits-enfants,  
ainsi que de toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son époux

### Claude RIGHI

décédé en 1987.

**Le présent avis tient lieu de faire-part  
et de remerciements.**

## NECROLOGIE

### Mme Simone Righi

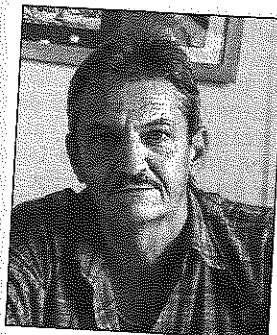


**RURANGE-LÈS-THONVILLE.** — Nous apprenons le décès de Mme Simone Righi, survenu à Metz le 3 janvier.

Née Blanchet le 20 août 1936 à Hessange, elle était domiciliée à Rurange-lès-Thionville. Elle était veuve de M. Claude Righi, décédé en 1987. De leur union sont nés trois filles, Agnès, Dominique et Béatrice. Le cercle familial s'est agrandi avec la venue de quatre petits-enfants, Fanny, Emilie, Marine et Mégane.

La messe d'enterrement se déroulera vendredi 6 janvier, à 15 h, en l'église de Rurange-lès-Thionville et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Rurange-lès-Thionville. Nos condoléances à la famille.

### M. Daniel Schmitt



**RURANGE-LÈS-THONVILLE.** — Nous apprenons le décès de M. Daniel Schmitt survenu à Hayange le 26 décembre. Né le 17 décembre 1956 à Florange, il avait pris pour épouse Mlle Françoise Weitel en 1978.

De cette union sont nées trois filles Carine, Adeline et Severine. Le cercle familial s'est agrandi avec la venue de huit petits-enfants : Gabriel, Noah, Romane, Loane, Lauryne, Robin, Ewen, Lilou. M. Daniel Schmitt était chimiste de profession et demeurait à Rurange-lès-Thionville.

La messe d'enterrement sera célébrée vendredi 30 décembre, à 15 h, en l'église de Rurange-lès-Thionville. Selon la volonté du défunt, son corps sera incinéré. Nos condoléances à la famille.

## RURANGE-LÈS-THONVILLE - VIGY - BRIEY MONTENACH - MONTREQUIENNE

Nous avons la grande tristesse de vous faire part du décès de

### Monsieur Daniel SCHMITT

survenu à Hayange, le 26 décembre 2016, à l'âge de 60 ans, muni des sacrements de l'Église.

La célébration religieuse aura lieu le vendredi 30 décembre 2016, à 15 heures, en l'église de Rurange-lès-Thionville, sa paroisse, où l'on se réunira.

Daniel reposera à la chambre funéraire de Bousse ce jour, à partir de 14 heures.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

**La bénédiction tiendra lieu de condoléances.**

De la part de:

Madame Françoise SCHMITT, née WEITEL, son épouse ;  
Carine et Grégory, Adeline et Francis, Severine et Loic,  
ses filles et ses gendres ;

Gabriel, Noah, Romane, Loane, Lauryne, Robin, Ewen, Lilou,  
ses petits-enfants ;

Denise, sa maman,

ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part  
et de remerciements.**



# Les sapins de Noël

23.12.16

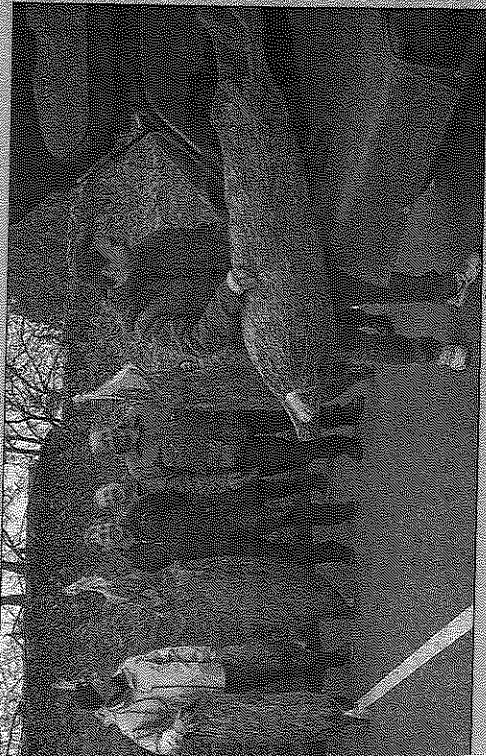


Photo RL

Le Judo-club de Rurange-Montreuilienne a organisé sa traditionnelle vente de sapins de Noël. Cent-vingt Nordmann, qui ont été coupés deux jours avant dans les Vosges, ont été livrés à Rurange en deux arrivages, le 4 et le 18 décembre. Depuis cinq ans que l'association réalise cette opération, le nombre de sapins vendus n'a fait qu'augmenter, à la grande satisfaction des membres du Judo-club.

## ÉDUCATION À RURANGE-LÈS-THONVILLE

22.12.16

# Artistes en herbe sur les planches



Photo RL

Les parents des enfants fréquentant le périscolaire sont venus en masse, assister au spectacle de fin de trimestre, organisé par la PEP 57. Les acteurs étaient tous les élèves, de la maternelle au CM 2 participant aux diverses activités qu'offre le périscolaire dirigé par la directrice Mélissa. Avec toute son équipe d'animation, ils ont présenté un spectacle où les enfants étaient transformés, tour à tour, en Clowns, artistes de cirque, comédiens réalisant des chorégraphies diverses, ou en étant acteur d'une comédie musicale. Les enfants ont prouvé leurs excellentes capacités de comédiens et promettent un nouveau spectacle pour la fin de l'année scolaire.

# L'Arc mosellan se jette à l'eau

21.12.16

**Qu'on se le dise : depuis la remise à plat de ses statuts, la communauté de communes de l'Arc mosellan assume l'organisation et la gestion de l'activité piscine pour les écoliers du territoire.**

Depuis la remise à plat des statuts de la communauté de communes de l'Arc mosellan – le 30 juin dernier –, l'organisation et la gestion de l'activité piscine dans les écoles est une compétence désormais intégralement assumée au niveau communautaire.

Concrètement, la CCAM organise l'apprentissage de la natation pour 16 écoles du territoire (les écoles non gérées pas un syndicat scolaire), ce qui comprend notamment la logistique des transports et des droits d'entrée. Ainsi, 46 classes soit 1 050 élèves profiteront donc de l'activité piscine pendant l'année scolaire.

La durée des séances est de quarante minutes et les écoles participent à des cycles de 9 à 15 séances de natation, selon la disponibilité des lignes d'eau des équipements fréquentés.

Selon la répartition mise en place par les conseillers pédagogiques EPS de l'académie, les écoliers nageront dans les piscines de Florange, Hayange, Serémange-Erzange, Amnéville ou Breistroff-la-Grande. Cette dernière – aussi baptisée centre nautique Cap Vert – est propriété de la communauté de communes de Cattenom et environs. Une convention de partenariat entre les deux intercommunalités permet à l'Arc mosellan de bénéficier d'un tarif privilégié pour ces élèves (1,52 €) quand le tarif dans les autres piscines varie de 3€ à 5,50 €. Pour l'année scolaire, la prise en charge estimée des entrées s'élève à 58 000 €.

Après appel d'offres, la société de transport Transdev Grand Est s'est vu attribuer le marché de transport des enfants pour un montant annuel prévisionnel de 38 000 € HT.



Les enfants nageront dans les piscines de Florange, Hayange, Serémange-Erzange (notre photo), Amnéville ou encore Breistroff-la-Grande. Photo Armand FLOHR



Jeudi 22 Décembre 2016

## ■ L'INITIATIVE À RURANGE-LÈS-THIONVILLE

# Le goûter des aînés

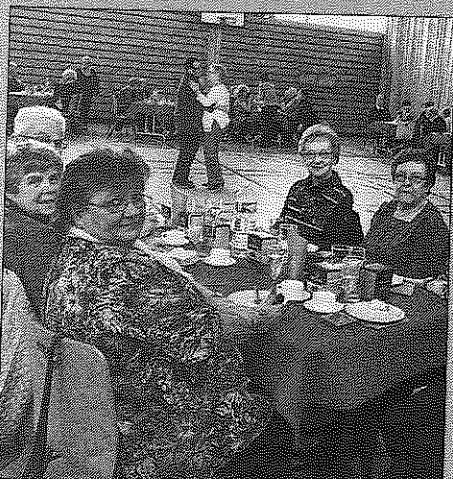


Photo RL

La municipalité et le CCAS ont invité les aînés de la commune à se réunir autour d'un goûter, où quatre-vingts personnes ont répondu à l'invitation. Comme la moyenne d'âge des convives s'est légèrement rajeunie, la municipalité essaye de contenter toutes les tranches d'âge. Après un repas au bord du lac de Gérardmer au printemps dernier, ce fut, cette fois, un goûter convivial qui attendait les convives. Tous les participants se sont quittés, en fin d'après-midi, en attendant le rendez-vous l'année prochaine.

## ■ LA PREMIÈRE FOIS À RURANGE-LÈS-THIONVILLE

# Marché à succès

18.12.16



Photo RL

Le premier marché de Noël, organisé par la commission d'animation de la Ville, fut une réussite. Réunis dans la salle polyvalente, une cinquantaine d'artisans ont proposé un large éventail de produits. Il était facile d'y trouver l'objet ou la petite friandise en idée cadeau ou pour les fêtes de fin d'année. Le public, venu très nombreux, a apprécié cette initiative et souhaite la revoir l'année prochaine.

# La gestion des milieux aquatiques en eaux calmes

17-12-16

Après plusieurs séances consécutives houleuses, le conseil de la CCAM a retrouvé une ambiance apaisée. L'approche de la future compétence "gestion des milieux aquatiques" n'en a été que plus tranquille.

**A** compter de 2018, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (loi GEMAPI) seront de la compétence obligatoire des communautés de communes. Dit comme cela, sans doute que le contribuable lambda n'y trouvera rien d'exceptionnel... Sauf que la réalité des choses, c'est qu'il s'agit là d'un gros morceau, lorsque l'on sait combien la réglementation environnementale est devenue une question centrale – donc coûteuse – pour les collectivités de notre pays.

Le vice-président Salvatore La Rocca (Distroff) s'est donc penché sur le dossier et a donné lecture du cahier des clauses techniques (16 pages) de l'étude pour la prise de compétence GEMAPI pour toute la rive droite du Nord Mosellan.

Le périmètre de l'étude est étendu à la communauté de





## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

# Les Communes libres de France à Nancy



Océane 1<sup>re</sup> et Jordan 1<sup>er</sup>, ici avec le roi Stanislas, reçus dans le grand salon de l'Hôtel de Ville de Nancy. Photo RL

ous les deux ans, les Communes libres de France, dont la commune libre de la Route de Metz-Rurange fait partie, se réunissent afin de participer à des états généraux nationaux. Cette année, sept membres de la commune de Magny-Rurange se sont rencontrés chez leurs voisins de Metz-Rurange car l'organisation 2016 de la Route de Metz-Rurange est confiée à la Commune des Trois Maisons. La délégation messino-ruranaise était accompagnée du prince du carnaval de Metz : Océane 1<sup>re</sup> et Jordan 1<sup>er</sup>. Celui-ci faisant sensation auprès des autres communes, avec leur tenue d'apparat carnavalesque. Comme à chaque réunion, trois jours de rencontres ont été très riches en événements : retrouvailles et rencontres qui sont liés par une amitié

personnelle, visites et cérémonies en tout genre. Pour cette édition, les participants ont découvert le quartier art déco de Nancy, avec ses très belles maisons de style, datant du début du XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les thermes de Nancy. Puis place aux réceptions, à l'Hôtel du Département et du Grand Nancy, avec une soirée de gala au premier étage de l'Hôtel de Ville de Nancy, en présence du maire Laurent Hénart et de nombreuses personnalités. Un défilé a conduit les 240 membres des communes libres, venues de quatre coins de France, du quartier des Trois Maisons jusqu'au jardin de la Pépinière, en traversant le vieux Nancy et son exposition de sculptures hétéroclites, réalisées par des artistes locaux.

## RURANGE LES-THIONVILLE

### Soirée dansante du beaujolais nouveau

Les Bigophones de Metz-Rurange organisent leur soirée beaujolais nouveau le samedi 19 novembre, soirée très attendue dans la région.

L'animation a été confiée, une nouvelle fois, à l'orchestre Élégance, qui anime, entre autres, le bal de la Rose à Maizières-lès-Metz. Il sera accompagné de sa chanteuse Gaëlle Birgin, qui faisait partie de l'équipe de Florent Pagny à The Voice 2014.

Le menu sera composé de l'apéritif, d'une entrée froide, plat chaud, salade, fromage, dessert et café. Comme les autres années, le beaujolais nouveau sera à volonté (à consommer toutefois avec modération) ainsi que l'eau minérale.

Le prix du menu a été fixé à 29 € et à 14 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

**Les places étant limitées, il est conseillé de réserver rapidement en téléphonant à Jean-Luc Massaro au 03 87 73 91 27 ou au 06 80 23 78 89.**

# Les fenêtres de l'ancien presbytère seront remplacées

*C'était la reprise concernant les réunions du conseil municipal, et cinq points étaient inscrits à l'ordre du jour, principalement le remplacement des fenêtres du presbytère et le tarif de location des salles communales.*

• **Achats** : pour des raisons de confort et d'améliorations thermiques, les fenêtres de l'ancien presbytère, réhabilité en logements il y a une dizaine d'années, seront remplacées en totalité, c'est-à-dire quatorze éléments en PVC. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Simon de Talange pour un montant de 14 610 € HT.

• **Tarifs des salles communales** : l'augmentation des tarifs, concernant la location des salles communales a été proposée et est adoptée, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Le centre socioculturel de Montrequienne, d'une capacité de 100 personnes, sera facturé, pour le week-end : 480 € pour les personnes extérieures à la commune et 250 € pour ses habitants. Un prix forfaitaire pour une demi-journée (six heures) sera facturé 290 €, pour les extérieurs et 150 € pour les habitants. Un forfait décès pour les habitants a été fixé à 30 €. Concernant la salle polyvalente, celle-ci n'est louée qu'aux associations locales

au prix de 400 €. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, elles bénéficieront d'une location gratuite et d'une location à demi-tarif, par année.

• **Urbanisme** : la convention avec la commune de Rurange-lès-Thionville concernant la mise à disposition du service d'instruction d'autorisation d'urbanisme de Cattenom ainsi que les différents tarifs applicables ont été acceptés. Le maire a été chargé de signer cette convention.

Suite à la demande d'un habitant de Montrequienne résidant rue Paul-Verlainé, suivie d'une délibération prise le 28 novembre 2013, et après arpentage, la commune a décidé de vendre un terrain communal d'une superficie d'1 are environ au prix de 8 400 €, à cet habitant.

• **Budget** : une modification budgétaire a été présentée, elle consiste à débiter 80 000 € du budget d'investissement pour l'attribuer en fonctionnement.



Les quatorze fenêtres des logements de l'ancien presbytère.



# Ils fleurissent leur village

Ils étaient douze habitants de la commune à s'être inscrits au concours des maisons fleuries, édition 2016. Dimanche ce fut l'heure des résultats. Invités en mairie les lauréats, furent accueillis par Pierre Rosaire, maire de la commune. Félicitant les candidats, qui, par leurs créations et le mariage des diverses plantes et fleurs, ont su apporter de l'originalité dans leur décoration de maison. Il a tenu à offrir un grand bravo au personnel communal, qui offre un véritable amour à l'entretien et au fleurissement de la commune. Après le passage du jury, en juillet, leurs membres se sont consultés afin de classer les candidats. Compositions florales, variétés des plantes, mélange des couleurs, furent les critères de classement, que ce soit pour les maisons que pour les balcons. Dans la catégorie maisons, c'est Jacqueline Maetz, qui s'est classée 1<sup>re</sup>. La 2<sup>e</sup> place étant assurée par la famille Beau-douin.

Pour les balcons, Pierre Brucker s'est classé 1<sup>er</sup> et Fabienne Paix seconde. Tous les autres candidats : Marcel Ormond, Benito Pierelli, Gilles Christophe, Daniel Morel, Nathalie Welte, Cathiane Doucet, Liliane Seffer et Christophe Cazier, ont été classés ex-æquo.

Prochain rendez-vous en 2018, car l'année prochaine reviendront les maisons illuminées.



*Douze habitants se sont inscrits au concours des maisons fleuries 2016. Photo RL*

# Parce qu'on le doit bien à la nature 30.9.16



Les élèves de l'école élémentaire sont partis à la chasse aux déchets. Photo RL

Les classes de l'école élémentaire de Rurange-les-Thionville ont profité d'un temps estival pour réaliser une bonne action : le nettoyage annuel de la nature autour du village.

Equipés de sacs plastiques, protégés par des gants et des tabliers, les jeunes, accompagnés de leurs enseignants et de parents d'élèves, se sont dirigés vers les sentiers, voie verte, chemins agricoles, parkings afin de ramasser tous les débris jetés par les promeneurs, automobilistes et les personnes empruntant ces endroits, peu respectueux de l'environnement.

Papiers, bouteilles, emballages de fast-food, etc. ont rempli les sacs des enfants. Tous les chemins n'étaient pas souillés de la même façon : ceux à usage agricole ou fréquentés par les marcheurs et les sportifs comportaient peu de déchets. Pas le même cas autour des axes où circulent les véhicules ou les endroits de rassemblement, tels que les parkings ou le skate-park. L'année prochaine, le vœu est que les scolaires reviennent de leur collecte avec des sacs vides. Mais là, c'est chaque citoyen qu'il faudrait sensibiliser.

## INTERCOMMUNALITÉ

### Les derniers échos de l'Arc mosellan 24.9.16

Lors du derniers conseils communaux de l'Arc mosellan,

ts points ont été abordés : **tension du siège de la** : c'est un fait : les treize nes qui travaillent à la com ont à l'étroit dans leurs x de Buding.

seront encore plus le mois in, alors qu'un agent sup-naire les rejoint (il sera : du déploiement du relais tant maternels). Du coup, ndissement s'impose.

ir 80 300 €, une structure laire répondant aux normes avec bardage bois de m<sup>2</sup> sera installée. Les tra-préalables de raccordement électricité, téléphonie) coûtent 21 000 €.

**lire des gens du voyage :** à l'incendie intentionnel de nbre dernier, d'importants x ont été nécessaires. Aux 10 € initialement prévus,

l'Arc mosellan doit ajouter une rallonge de 23 000 €.

Évidemment, cela ne fait rire personne et certainement pas le président Pierre Heine. « Pour nous, il s'agit d'une double peine car lorsque l'aire n'est pas occupée, nous ne percevons pas de redevance ». Cependant, la CCAM a obligation de remettre l'équipement en état. Il devrait rouvrir en décembre.

• **Rumeur au tapis :** lassé d'entendre dire à tout bout de champ « que la communauté embauche à tours de bras », le président a fait passer le message : « Comparé à 2014, la masse salariale pèse 17 000 € de moins ! »

Quant aux recrutements supplémentaires, il ne s'agirait que de deux postes. Il est vrai en revanche que la CCAM a connu un renouvellement de son personnel depuis deux ans.



# Le moulin de Buding ouvre sa porte aux anniversaires

*Les parents en manque d'inspiration pourraient apprécier : l'Arc mosellan lance une offre "gôter d'anniversaire" au Moulin de Buding. La promesse : divertir les enfants de façon intelligente.*

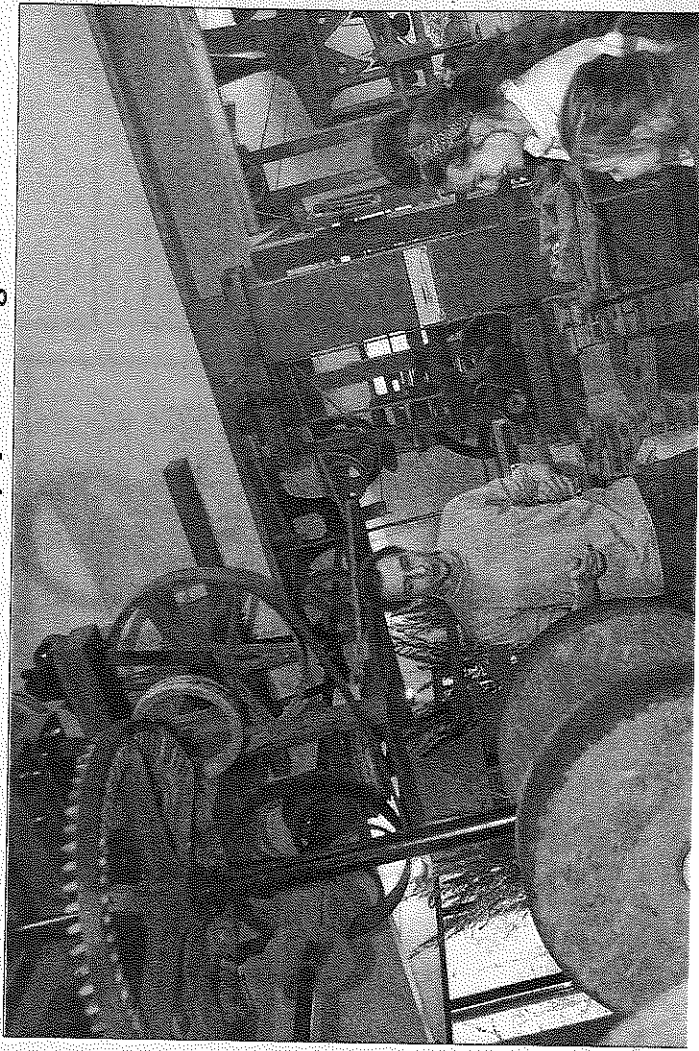
Dans la série des bonnes initiatives de la rentrée, l'Arc mosellan pourrait bien marquer des points. La communauté, propriétaire du Moulin de Buding, lance une offre "gôter d'anniversaire" qui permet à qui le souhaite de venir souffler ses bougies sur place tout en profitant d'animations fort intéressantes. Comme, par exemple, produire son huile ou sa farine sous la houlette d'un spécialiste du genre - deux ateliers qui cartonnent déjà au moulin -.

Dans le détail, on retiendra qu'il faut un minimum de huit participants pour prétendre à cette formule. Elle est facturée 6,50 € par personne (adulte ou enfant) et donne droit à deux animations aux choix, au prêt d'une salle pour le goûter, aux cartons d'inv-

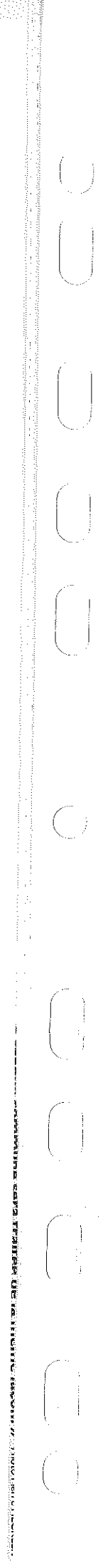
tation pour les convives ; à la remise d'un verre éco-cup à cha-que participant.

L'Arc mosellan ne prend pas trop de risque en instaurant cette formule, si ce n'est celui de plaire à beaucoup de familles en panne d'inspiration au moment de fêter l'anniversaire du petit dernier. « Nous avons fait une étude de marché et la formule a été testée et approuvée », indique Jean-Yves le Corre, vice-président de la communauté de communes.

Accessoirement, cette nouvelle offre permettra d'améliorer la notoriété de la zone de loisirs de Buding et de son équipement phare : le musée du moulin. En prime, la formule devient complémentaire des ateliers pédagogiques dont profitent les écoles de toute la région.



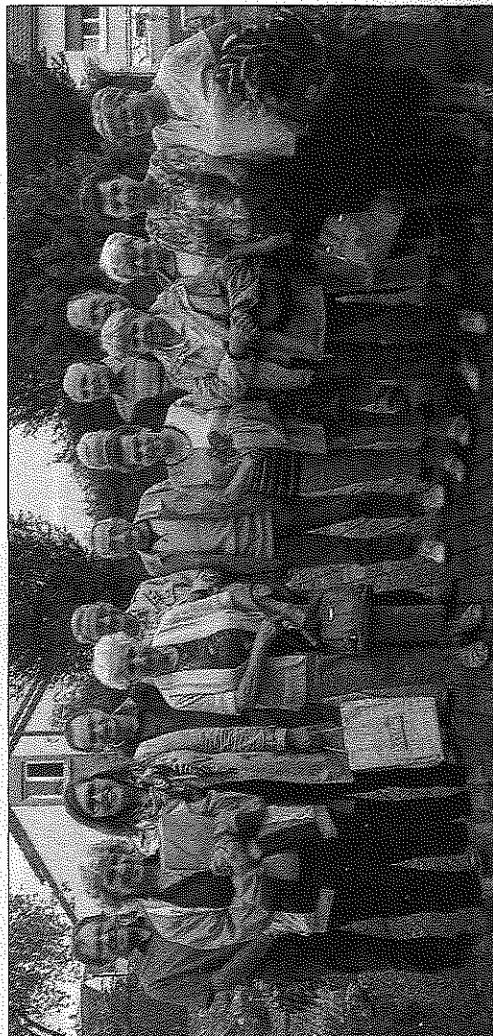
**la phrase**



## RURANGE-LÈS-THONVILLE

# Les seniors de retour au volant

20.09.2016



La première session sur la sensibilisation des seniors à la sécurité routière affiche complet. Photo RL

Ce vendredi, salle Georges-Brassens à Bousse, la réunion d'information sur le stage de sensibilisation des seniors à la sécurité routière, organisé conjointement avec les villages de Bousse et Rurange-lès-Thionville, a attiré de nombreuses personnes.

### Aucun risque pour son permis de conduire

Une vingtaine de seniors, hommes et femmes, ont écouté les explications de Céline Pierre, déléguée de la Fédération seniors de Moselle. Celle-ci a décrit le programme de ce stage qui consistera en quatre séances d'une durée de deux heures à deux heures trente. Il sera abordé un côté théorique, avec une remise à

supprimé à l'issue de ce stage, Céline Pierre a pu les rassurer : ce n'est que de la remise à niveau. Il n'y aura donc aucune incidence ou sanction sur la détention du permis de conduire de chacun.

La première séance débutera le vendredi 30 septembre à 14 h, à la salle Georges-Brassens à Bousse. Bien que les sessions affichent toutes complet, les organisateurs conseillent tout de même aux personnes intéressées de s'inscrire en cas de désistement.

Elma Franchéo  
au 03 87 73 97 04  
ou Joël Collotte  
au 06 08 48 26 50

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

# Sensibilisation des seniors à la sécurité routière

16.9.16

conséquences du vieillissement sont souvent considérées comme des facteurs d'accident. Cet âge, entré avancée en âge, est fortement ancré dans l'inconscient collectif. Les facteurs de risques sont liés, sont fortement ressentis par les seniors qui s'interdisent les situations les mettant en difficulté.

En vue de les sensibiliser à l'égard d'une certaine confiance en leur conduite dans un environnement routier en constante évolution. Le Fédération Seniors de Moselle et Alert 57, avec le soutien du Conseil Départemental de la Moselle, propose un stage de sensibilisation à la

sécurité routière à Bousse, en partenariat avec Rurange-lès-Thionville, en quatre séances de deux heures sur quatre semaines. Elles auront lieu, les vendredis après-midi à partir du 30 septembre à 14 h, à la salle polyvalente Georges-Brassens. Une réunion d'information aura lieu, dans cette même salle, le vendredi 16 septembre à 14 h 30, afin de découvrir les objectifs et les différents ateliers.

Pour tous renseignements, contacter : pour Bousse, Mme Elma Franchéo (tél. 03 87 73 97 04) ou pour Rurange, Joël Collotte (tél. 06 08 48 26 50).

## MONTREQUINNE - CORNY-SUR-MOSELLE RURANGE-LÈS-THONVILLE - LOUCHES (62) - FLÉVY

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

### Monsieur André SCHMITT

survenu le 14 septembre 2016, à Marange-Silvange, à l'âge de 85 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 septembre 2016, à 15 heures, en l'église Saint-Martin de Rurange-lès-Thionville, suivie de la crémation à Yutz.

Monsieur André SCHMITT repose à la chambre funéraire de Trémery.

NI FLEURS, NI PLAQUES, NI COURONNES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de:

- son épouse Denise ;
- son fils Gérard et son épouse Laurette ;
- son fils Daniel et son épouse Françoise ;
- son fils Fabien et son épouse Catherine ;
- sa belle-fille Josyane ;
- ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que toute la famille.

Nous rappelons à votre mémoire son fils

**Thierry**

décédé en 2001.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.



# 55 ans d'école pour Claudine Cruciani

12-9-16

La municipalité a convié en mairie, Claudine Cruciani, enseignante au CP et directrice de l'école élémentaire de Rurange, pour son départ en retraite et ses trente années passées au sein de cette école.

Nombreux étaient les enseignants actifs ou à la retraite, amis, personnel communal et membres du conseil municipal, présents en mairie, pour le départ à la retraite de Claudine Cruciani, enseignante au CP et directrice de l'école élémentaire de Rurange.

Claudine Cruciani a passé cinquante-cinq ans de sa vie à l'école. En effet, entrée à l'âge de 6 ans au CP de la commune où elle résidait, elle a continué son cursus scolaire pour arriver finalement au poste d'enseignante, qu'elle vient de quitter le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Elle a été nommée à l'école élémentaire de Rurange-lès-Thionville en septembre 1986, où pendant deux ans elle enseignera dans différentes classes. Puis elle se verra confier la classe du CP, qu'elle a gardé pendant tout le reste de son exercice. En 2006, elle est nommée directrice de l'école élémentaire, suite au départ à la retraite du directeur, Jean-Jac-

ques Godebille.

Tout au long de sa carrière elle a eu la responsabilité de plusieurs centaines d'élèves. Malgré les nombreuses réformes scolaires qu'elle a connues, elle a toujours dispensé un enseignement avec pour objectif de former ses élèves aux savoirs (savoir-faire et savoir-être) et comme but de toujours servir leur intérêt.

**Générosité, écoute, et aider un enfant à sortir de l'impasse**

« Lors de votre carrière, au-delà de vos objectifs pédagogiques, vous avez tant donné de votre personne, à déclaré le maire Pierre Rosaire, qui présidait la réception. En interrogeant les adultes, que vos anciens élèves sont devenus, sur vos principales qualités, c'est la générosité qui en est ressortie majoritairement. Vous avez toujours un moment pour écouter une confidence, partager un plaisir, une passion ou



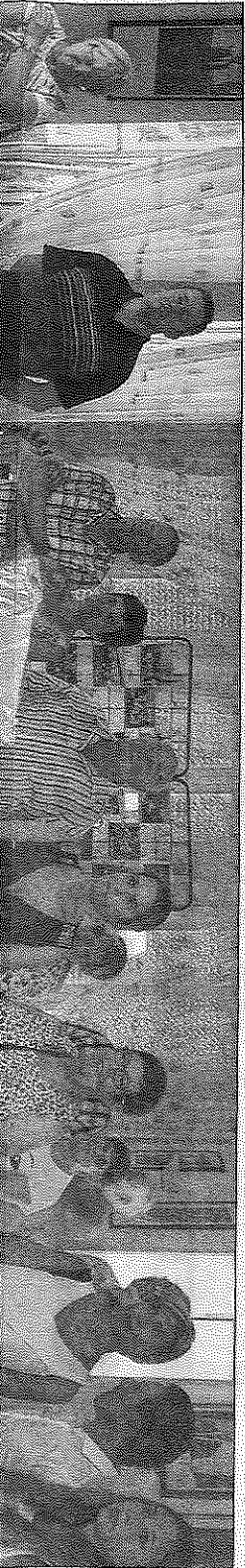
Pour son départ à la retraite, Claudine Cruciani s'est vue remettre un bouquet d'orchidées et un vase en émaux de Longwy représentant une scène du Petit Prince de Saint-Exupéry, Exupéry.

Photo: RL

aider un enfant à sortir de l'impasse. » « Celui qui ouvre une porte décode, ferme une prison », continua-t-il en citant Victor Hugo. « Moi je dis que celle qui donne envie à un élève d'ouvrir une porte décode, ferme toutes les prisons

de la jeunesse, et elles sont nombreuses. » Pour clore la cérémonie, le premier magistrat a remis à la jeune retraitée, un pot d'orchidées et un vase en émaux de Longwy, représentant une scène du Petit Prince de St-

Exupéry. Claudine Cruciani, elle, a cité les livres d'apprentissages de la lecture, non sans humour : « En vingt-huit ans de CP, j'aurais connu quatorze ans de Mikka et quatorze ans de Bigoudi ».



## LOISIRS À RURANGE-LÈS-THONVILLE

### Joyeux pirates

5.9.16



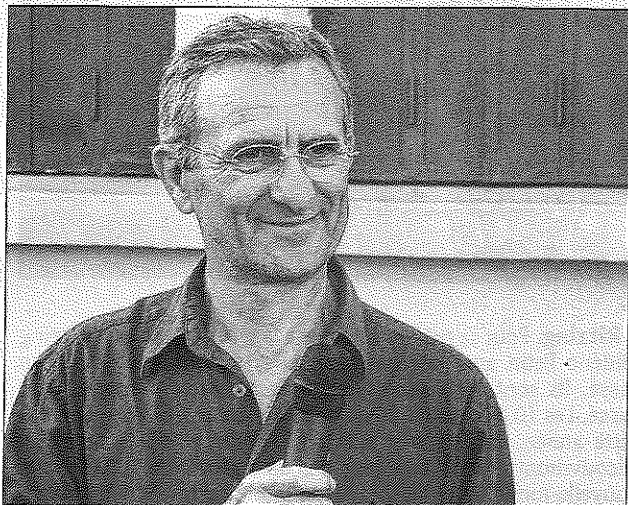
Photo RL

Les Bigophones de Metz-Rurange ont réalisé un char pour le corso fleuri de la Mirabelle à Metz. 21 000 fleurs piquées la veille, avec l'aide des acteurs du Théâtre Amateur de Servigny-lès-Sainte-Barbe, d'habitants de Rurange, d'amis, qui ont prêté main-forte aux Bigophones. Le char représentait un bateau de pirate accosté à une île, surmontée d'un coffre rempli d'or gardé par un squelette. Sa construction, réalisée par Pierre Ledrich, sortait de l'ordinaire car elle mariait bois et fleurs. Entourés de pirates plus comiques que méchants, ils ont apporté beaucoup d'humour sur le défilé.

## LA RENTRÉE EN IMAGES

### Yves Vassaux, directeur officiel

3.9.16



Rurange-lès-Thionville. Yves Vassaux, 55 ans, enseigne à Rurange-lès-Thionville depuis 1992, en classe de CE2. Depuis 3 ans, il avait la fonction de directeur par intérim, en remplacement de Claudine Cucciani, absente pour maladie. Cette dernière partant en retraite, il prend maintenant la fonction de directeur titulaire de l'école élémentaire de Rurange. Nous lui souhaitons une bonne réussite dans ses fonctions.

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

Ils sont arrivés !

29.16



Photo RL

Deux nouveaux enseignants ont fait la rentrée scolaire à Rurange. Thierry François, 45 ans, s'est vu confier la classe de CM2. Avec 16 années d'enseignement en école élémentaire, il fut pendant 9 ans nommé à Florange. C'est avec une grande satisfaction qu'il accueille sa nomination à Rurange, qu'il espère aussi longue que possible. Carine Becker, 38 ans, enseignait précédemment dans la circonscription de Metz-Nord. Elle est nommée, en emploi à mi-temps, à Rurange en remplacement, les jeudis, de la classe de CE1 d'Isabelle Jacquemard et le vendredi en décharge du directeur Yves Vassaux.



RURANGE-LÈS-THONVILLE 19-8-16

# Hommage à "Bébert" lors de la fête patronale

Malgré son énorme succès depuis plus de cinquante ans et son continuel renouvellement, la fête patronale de Montrequienne avait, cette année, un caractère particulier. Le 3 mai dernier décédait un des piliers de ce rendez-vous, Albert Périquet, plus connu sous le surnom de "Bébert". Il était toujours présent, pour l'organisation, le montage et le déroulement de cette fête. Pour clore celle-ci, le lundi, il devenait le curé d'un jour pour enterrer le saint patron de cette manifestation, saint Laurent.



*La pêche aux canards rencontre toujours un vif succès chez les enfants.* Photo RL

Le maire Pierre Rosaire a tenu à rendre hommage à cet homme dont la disparition a créé un grand vide. La cérémonie de clôture n'a ainsi pas eu lieu. Elle a fait place à un hommage à Albert Périquet,

pour qui le village de Montrequienne n'avait plus de secrets et dont il en était très fier. Ces trois jours de fête se

sont passés dans la joie et la bonne humeur. Avec le temps qui était au beau fixe, buvette et restauration ont fait le plein.

RURANGE-LÈS-THONVILLE

## mentine et Nicolas

01/08/2016



Photo RL

**MONTREQUIENNE**

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

**Monsieur Didier CARTON**

survenu à Metz, le 25 juillet 2016, à l'âge de 52 ans.

Monsieur Didier CARTON repose à la chambre funéraire de Trémery.

Ses obsèques seront célébrées vendredi 29 juillet 2016, à 15 h, en l'église de Rurange-lès-Thionville.

Suivant les volontés du défunt, son corps sera incinéré.

**FLEURS NATURELLES UNIQUEMENT.**

De la part de:

Julien, Florian et leur compagne,  
Lili-Rose,  
ses enfants ;

Lucas et Maxime,  
ses petits-enfants ;

Julie SOUS, sa compagne ;

Monsieur et Madame Philippe CARTON et leurs enfants ;

Monsieur Philippe MUNIER et Madame,  
née Véronique CARTON et leur fille ;

Madame Martine CARTON ;

Monsieur Marcel PAMART,

ainsi que de toute la famille et des amis.

**Le présent avis tient lieu de faire-part  
et de remerciements.**

**NÉCROLOGIE**

**M. René Born**

**RURANGE-LÈS-THIONVILLE.** — Nous apprenons le décès de M. René Born, survenu à son domicile à Rurange, samedi 9 juillet, à l'âge de 76 ans. Né le 3 mars 1940 à Bousse, il avait épousé Georgette Morhain en 1964. Le couple a donné naissance à deux fils, Brice et Frédéric. Le cercle familial s'est agrandi avec la venue de deux petits-enfants, Hugo et Léa.

Le défunt était responsable en centrale nucléaire. La cérémonie religieuse se déroulera ce mercredi 13 juillet, à 10 h, en l'église de Rurange. Le corps sera incinéré.

Nos condoléances.

**RURANGE-LÈS-THIONVILLE - SCY-CHAZELLES  
MONTIGNY-LÈS-METZ**

Nous avons la grande tristesse de vous faire part du décès de

**Monsieur René BORN**

survenu à Rurange-lès-Thionville, le samedi 9 juillet 2016, à l'âge de 76 ans, muni des sacrements de l'Église.

La célébration religieuse aura lieu ce jour, mercredi 13 juillet 2016, à 10 heures, en l'église de Rurange-lès-Thionville, sa paroisse, où l'on se réunira.

René repose à la chambre funéraire de Bousse.

Son corps sera incinéré.

**NI FLEURS, NI COURONNES, NI PLAQUES.**

**La bénédiction tiendra lieu de condoléances.**

De la part de:

Madame Georgette BORN, née MORHAIN, son épouse ;

Brice, Frédéric et Catherine, ses enfants ;

Hugo, Léa, ses petits-enfants,

ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part  
et de remerciements.**



# Tarifs du périscolaire en augmentation



Une nouvelle structure de jeux sera installée à l'école maternelle de Montrequoise. Photo RL

L'augmentation des tarifs du périscolaire, l'achat d'une structure de jeux et de matériel pour les salles furent les principaux sujets débattus lors de la dernière réunion du conseil municipal, sous la présidence du maire, Pierre Rosaire.

Le rapporteur concernant les tarifs du périscolaire a proposé une augmentation de 0,10 €, à partir du 1<sup>er</sup> septembre, du tarif horaire du périscolaire et de 0,20 € du repas à la cantine scolaire. La commune de Rurange reste, tout de même, une des moins chères du secteur. Approuvés, les nouveaux tarifs seront envoyés à la Communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM) pour validation. Toujours pour le périscolaire, la CCAM a décidé de rétrocéder la compétence du service d'accueil périscolaire aux communes à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Cela entraînera un coût supplémentaire pour la commune de 40 %. Ce point a été approuvé par dix voix pour, trois abstentions et deux contre.

Il fut adopté la modification du temps de travail des agents spécialisés des écoles maternelles (Asem). Le conseil supprime donc deux postes d'Asem à temps non complet qu'il remplace par la création de deux postes à 35 heures

semaine à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Il fut accordé la création d'un emploi en contrat d'avenir pour la formation d'une Asem, pour une durée hebdomadaire de 24 heures sur 35. Le maire sera chargé du recrutement de l'agent et de conclure son contrat d'engagement.

## Nouveau matériel

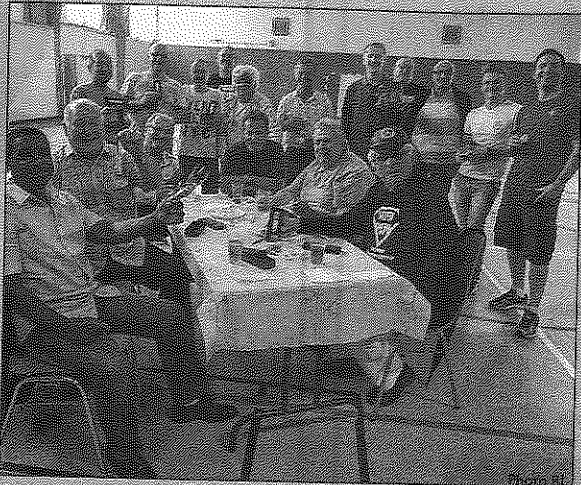
Il a été adopté à l'unanimité l'achat et la mise en place d'une structure de jeux en bois pour l'école maternelle Les Vers Luisants de Montrequoise (20 000 € HT). Autre achat programmé : une armoire informatique mobile (8 000 € HT) afin de libérer la salle informatique. Enfin, afin de faciliter la manutention de la vaisselle lors de la location des salles des fêtes de Montrequoise et de Rurange, il fut accepté l'achat de chariots de service et de chariots porte vaisselle (3 500 €).

L'ensemble des conseillers municipaux a accepté le renouvellement de la convention d'occupation du domaine public communal, à titre précaire et révoicable, de la redevance pour l'occupation du logement au presbytère, qui reste à 562 € à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 et jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2017.

## ■ LA FÊTE À RURANGE-LÈS-THONVILLE

# Les papas... aussi

5/7/16



Parité oblige, après les mamans, ce fut au tour des papas d'être les hôtes de la municipalité à l'occasion de la fête des Pères. Une cinquantaine ont répondu à l'invitation, et se sont retrouvés dans la salle polyvalente autour d'un apéro accompagné de réductions salées.

## ■ RURANGE-LÈS-THONVILLE

12/6/16

# Journée détente en Allemagne



La municipalité de Rurange-lès-Thionville a organisé une journée détente au parc d'attractions allemand « Europa Park », conjointement avec la municipalité de Bousse. Trois bus ont été affrétés pour transporter les ados des deux villages ainsi que les familles. La journée s'est déroulée sous un soleil éclatant.



# Les greniers se sont vidés

Affichant complet, la deuxième édition du vide-greniers qui s'est déroulée à Montreuil fut un succès, même si les 190 emplacements réservés n'étaient pas tous occupés. Les responsables d'animation de la municipalité refusaient encore quelques jours avant, d'autres réservations. Le temps incertain annoncé par la météo a donc découragé quelques inscrits à ne pas exposer. Dimanche pour eux, car, en fait, la

journée fut très agréable, chaude et ensoleillée avec des chineurs qui ont investi le lieu d'exposition très tôt le matin et ce pendant toute la journée. Ce qui a permis de faire tourner, à plein régime, la restauration et la buvette qui étaient tenues par les clubs de handball Bousse, Luttrange, Rurange et du tennis de Rurange-Montreuil. Ce n'est que vers 16 h 30 qu'un violent orage d'une dizaine de minutes a interrompu la fête.

Dimanche 19 juin 2016



Les chineurs sont venus très nombreux, certains très tôt le matin. Photo RL

## INSOLITE À RURANGE-LÈS-THONVILLE

# Libérée, délivrée !

Une taurerelle était entrée à l'intérieur d'un luminaire urbain, situé sur la façade de la maison de notre correspondant local. Prisonnière et se débattant, au risque également de se blesser. Il lui était impossible d'en ressortir seule et était vouée à une mort certaine, lors de la mise en route de l'éclairage public. Notre collègue a donc averti le maire, qui a dépêché très rapidement les agents d'entretien de la commune. Jérôme, équipé d'une échelle, a sorti de sa prison de verre le volatile, qui une fois libéré est allé se réfugier dans un cerisier environnant, non sans avoir laissé quelques plumes dans son saccage...

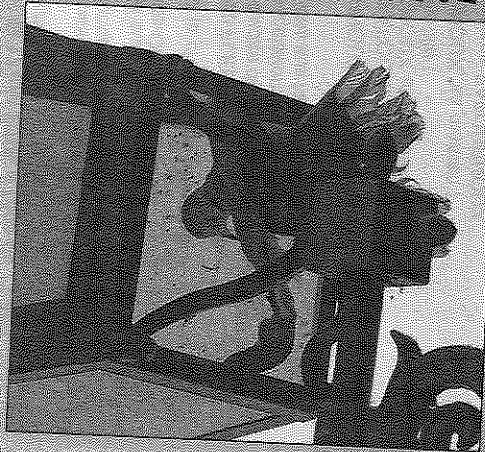


Photo RL

21.6.2016

# Jean-Yves Mennechez, nouveau Grand Maistre des Anysetiers

À 60 ans, Jean-Yves Mennechez, originaire d'Arnaville et habitant de Montrequienne depuis 1991, va devenir le nouveau Grand Maistre de la Commanderie des Anysetiers du Val de Metz. Rencontre.

**J**ean-Yves Mennechez, parlez-nous de votre commanderie...

**Jean-Yves MENNECHEZ :** « Classé comme association, l'Ordre des Anysetiers, apparaît pour la première fois en 1263 et se retrouve sous sa forme actuelle depuis 1955. C'est en 1968 que l'association française des Anysetiers du Roy s'étend au-delà des frontières et devient l'OJA (Ordre International des Anysetiers). Fort de plus de 14 000 membres, l'ordre rayonne dans 15 pays du monde. Au travers de l'avis, plante aux multiples vertus, les Maîtres anysetiers ont pour mission de faire revivre la légende et la tradition de la corporation médiévale. Le 25e jour du mois de juin, de l'an de grâce 2016, nous célébrerons notre 36e chapitre magistral du Val de Metz, à Condé-Northen. Chez notre ami anysetier Jean-Marie Visilit, selon les règles ancestrales de notre ordre et procéderons à l'intronisation. À cette occasion nous offrirons deux chèques de 1 000 €. Un, à Envol Lorraine Autisme et

l'autre à Retinostop, maladie sur la dégénération maculaire liée à l'âge, qui œuvre aussi en faveur de la recherche contre le rétinoblastome, qui est un cancer de la rétine, qui touche les enfants. »

### Quel est son but ?

« Son but est, comme cité plus haut, l'aide aux organismes, associations ou œuvres poursuivant une action caritative, d'entraide et de secours, ainsi que la solidarité sous toutes ses formes, tout en continuant la recherche des vertus de l'avis dans tous ses emplois.

La création et le développement des relations amicales entre nos membres et leurs sympathisants. Le chapitre (bureau) est présidé par le Grand Maistre puis composé de l'épistolier (secrétaire), de l'argentier (trésorier) du sénéchal (maître de cérémonie) et des connétables (asseurs). »

**Vous allez être intronisé comme Grand Maistre de la Commanderie du Val de Metz, racontez-nous votre parcours...**

« Âgé de 60 ans, je suis originaire d'Arnaville et réside à Montrequienne depuis 1991. Je suis entré dans la confrérie en 2008, comme Maistre, puis en 2012 comme Maistre de Bouche (chargé du relationnel avec les restaurateurs pour le repas mensuel). Et c'est en mars 2016, que j'ai été élu Grand Maistre, dont la fonction est de gérer la commanderie (en langage plus simple, président). »

### Quelles sont les valeurs de la commanderie ?

« Les valeurs sont nombreuses. Depuis que j'ai intégré cette association, en 2008, j'ai tout de suite découvert l'ambiance et la chaleur humaine. Que ce soit lors de nos retrouvailles mensuelles autour d'un repas ou lors de la fête des familles, tous les ans. Et surtout, la plus importante, la satisfaction du résultat que nous apportons à autrui, tout en respectant les principes de l'ordre. « Bon samaritain tu seras, l'amitié tu dispenseras, savantes gens tu fréquenteras, cuistres et truands tu fuiras. »



Jean-Yves Mennechez, élu Grand Maistre des Anysetiers. Photo RL

Pour rejoindre, ou pour tout renseignement, les personnes intéressées

peuvent s'adresser à Grand Maistre Jean-Yves Mennechez au 06 35 14 12 57.



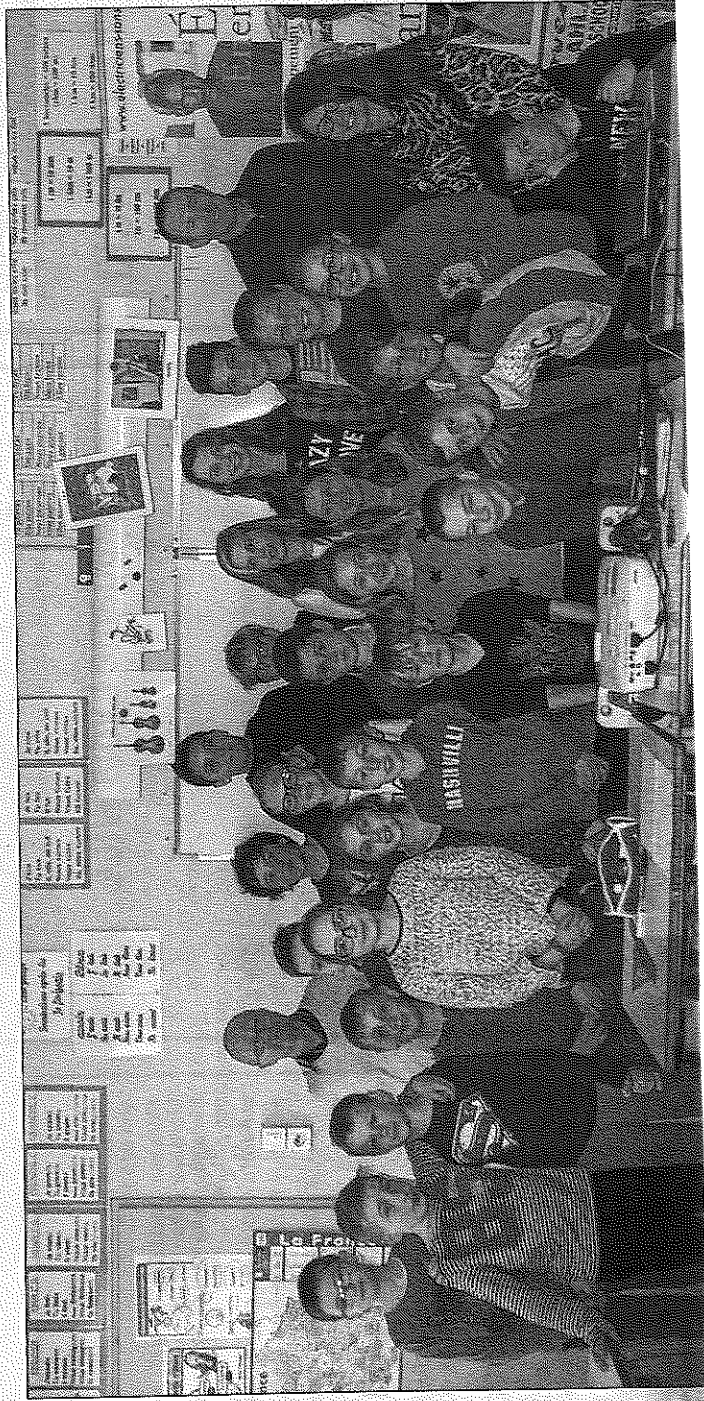
RURANGE-LÈS-THONVILLE

# Recyclons ici *2.6.16* pour éclairer là-bas

Les élèves de la classe de CM2 de Valérie Lefèvre font partie des 1 500 écoles en France qui ont relevé le défi Recylum. La 3<sup>e</sup> édition proposée par cet éco-organisme, en partenariat avec Électriciens sans frontières.



Athéna : « Pourquoi les villageois exécutent-ils les travaux de terrassement à la main ? » Photo RL

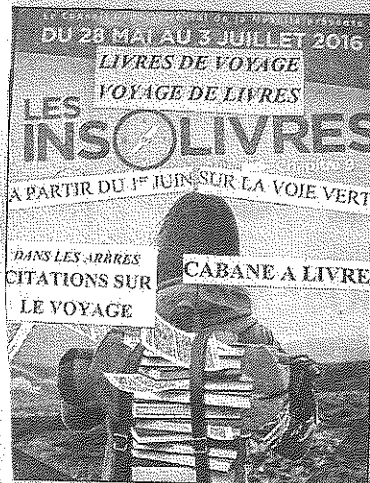


# Un repas des aînés décentralisé 7.6.16



Après un sondage auprès des seniors de la commune, la majorité de ceux-ci a décidé de partager le dernier repas de sen communal d'action sociale (CCAS) à l'extérieur du village. C'est ainsi que quatre-vingt d'entre eux se sont rendus à Gé. Le repas fut pris au bord du lac, dans le restaurant Le Lido, et il fut suivi de la visite d'une confiserie bio et d'une balade lac.

## Les livres en voyage



À l'occasion des Insolivres, manifestation départementale sur le thème du voyage, plusieurs animations invitent les habitants de Rurange à s'évader, depuis le 1<sup>er</sup> juin. Les livres de voyages partiront de la bibliothèque pour rejoindre une « cabane à livres » fabriquée, avec l'accord de la municipalité, par Jérôme, employé communal. Cette cabane sera installée sur la voie verte et sera libre d'accès, d'emprunts ou d'échanges de livre. Les promeneurs pourront également méditer grâce à des citations de voyages placées dans les arbres. Voyages imaginaires, intérieurs, lointains, à chacun le sien...

Photo DR



# Buding : un traiteur reprend le service

29.5.16

*Le bouche-à-oreille a amené un traiteur de Tucquegnieux, en Meurthe-et-Moselle, à vouloir louer la salle de restaurant de Buding. Le premier service a eu lieu le week-end dernier.*

Est-il l'Arc mosellan venait de sortir de l'ornière ? Tout récemment, la communauté de communes a été approchée par un traiteur de Tucquegnieux intéressé, pour occuper la vaste salle de restaurant de Buding au coup par coup. Le président Pierre Heine n'y a vu que du bon, étant entendu qu'aucun restaurateur n'a souhaité s'installer à l'année pour cause de loyer prohibitif – loyer fixé en son temps en corrélation avec l'investissement colossal engagé –. La solution temporaire utilisée l'année dernière avec l'Adeppa de Vigy – association passée dans le giron du groupe SOS – est elle aussi arrivée à son terme.

Sans crier victoire trop tôt, Pierre Heine peut tout de même se réjouir que la vaste salle et les cuisines suréquipées de Buding aient séduit un professionnel du secteur. Ce dernier ne se mouille pas trop au regard des 2 900 réservations existantes jusque fin septembre ! Des réservations que l'association

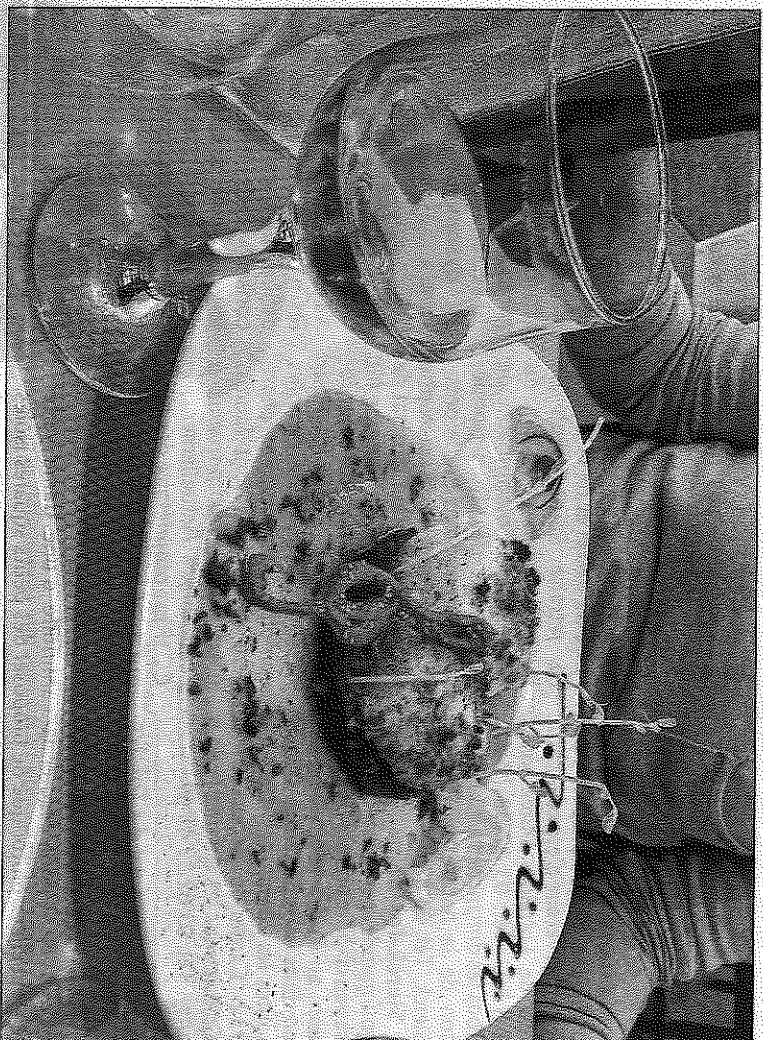
SOS avait enregistrées dans le cas où elle aurait prolongé son contrat avec l'Arc mosellan.

Cette belle liste d'invités est à mettre au crédit des nombreuses noces qui s'annoncent dans le secteur : communiions et baptêmes mais surtout mariages en bonne et due forme. Et c'est vrai que sur le pays thionvillois, les salles sont prises d'assaut à chaque saison des unions.

Le premier service traiteur a eu lieu le week-end dernier. Si l'aventure estivale se montre concluante, un bail commercial pourrait être envisagé pour la suite. Charge au locataire de le faire vivre comme il l'entend.

Avant de signer avec un professionnel meurthe-et-mosellan, l'Arc mosellan s'était tourné vers les traiteurs locaux, histoire de trouver une alternative à la vacance de cette salle. Aucun n'avait donné suite. La réponse est finalement arrivée de l'extérieur. Le bouche-à-oreille a bien fonctionné.

C. F.



*Le service a repris à Buding mais il n'est plus question de restaurant. C'est en fait un traiteur qui loue la salle, en fonction des événements pour lesquels il enregistre des réservations. Photo: Julo PELÉZ*

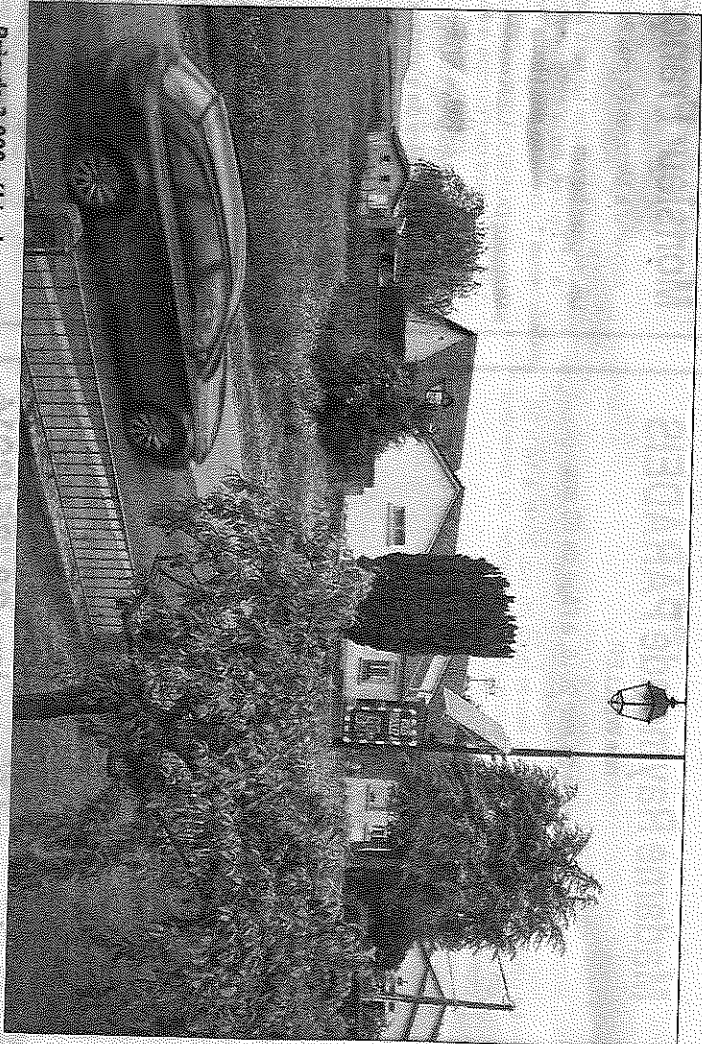


# Montrequeuienne : la vitesse exaspère la rue de Trémery

Rue de Trémery à Montrequeuienne, un couple de riverains se désole de voir les voitures rouler toujours plus vite juste sous leur nez. Le radar pédagogique installé par la mairie en est le témoin quotidien.

Le radar pédagogique installé par la mairie en atteste : pas un jour sans que les diodes fluorescentes n'affichent des vitesses largement au-dessus des 50 km/h réglementaires. « Sept fois sur dix, les gens roulent trop vite. En général, ils sont à 65 à 70 dans la montée. Le pire que j'ai relevé, c'est 101 km/heure. Je ne peux pas faire autrement que de le voir. Le radar est juste sous la fenêtre de ma cuisine ! ». Comme d'autres riverains de la rue de Trémery à Montrequeuienne, Alain Haquart constate depuis longtemps ce manque de civisme mais regrette que peu de solutions aient été mises en œuvre pour contrer le problème.

Le retraité reconnaît que la commune ne peut pas être partout mais enfin, « le maire est garant de la sécurité de ses administrés ». Pour lui, les excès de vitesse quotidiens sont moins une question de principe que de sécurité. Il n'a pas tort : sortir de l'allée de son jardin en voiture relève d'une manœuvre à haut risque tant la visibilité est mauvaise. Il en a certes toujours été ainsi « mais quand nous avons construit ici, en 1976, il n'y avait pas beaucoup de circulation. Montrequeuienne était un tout petit village. On était tranquille ici ».



Près de 2 000 véhicules empruntent chaque jour la rue de Trémery qui mène directement à l'usine PSA. Mais peu d'automobilistes respectent les 50 km/h en vigueur dans la traversée du village. Photo: RL

c'est d'ailleurs pour ça que l'on est venu y habiter... » On connaît la suite. « C'est surtout depuis que l'usine PSA de Trémery s'est construite que le trafic a considérablement augmenté ». Un phénomène qui perdure depuis avec tous les excès évoqués ici même.

Naturellement, la municipalité est au courant de ce qu'il se passe quotidiennement rue de Trémery. Alain Haquart a alerté les élus depuis longtemps. Pour tout dire, il a même récolté pas mal de signatures au bas d'une pétition en 2009 pour signaler le pro-

blème. En guise de réponse, les radars pédagogiques ont été installés, un dans la descente, un autre dans la montée. Visiblement, les habitudes de ce tronçon de route ne les voient plus – il est vrai qu'un des deux ne fonctionnait pas bien –, ce qui a poussé

Alain Haquart à enclencher la seconde. « J'ai écrit au maire à plusieurs reprises, j'ai demandé pourquoi on n'installait pas des ralentisseurs ou des coussins berlinois (moins coûteux) ou autre chose comme des chicane. On m'a répondu que les ralentisseurs n'étaient pas réglementaires dans le cas où la pente est trop forte. Depuis, il ne se passe plus rien ».

## La mairie au courant

Joint par téléphone, le maire apparaît bien fataliste : « Des ralentisseurs, on en a installés ailleurs et au bout d'un moment, les gens n'y font plus attention. Et puis c'est beaucoup trop coûteux pour la collectivité ». Les contrôles de gendarmerie ? « On en a déjà fait mais les patrouilles ne sont pas toujours disponibles ». Mais alors ?

Dans d'autres communes du Nord mosellan, les élus ont opté pour un système assez simple et finalement moins onéreux qu'un ralentisseur : le feu vert reconstruit. Un feu qui est au rouge par défaut et qui passe au vert si l'on arrive à la bonne vitesse. Qui sait, avec un peu de chance, il pourrait en pousser un à Montrequeuienne un de ces jours...

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

### Aurélie et Geoffrey

22.5.16

C'est devant  
Géraldine  
Roché, adjointe  
au maire,  
que  
se sont unis,  
Geoffrey  
Liebert,  
technicien  
frigoriste,  
et Aurélie Palla,  
adjoint  
administratif  
hospitalier,  
domiciliés  
dans  
la commune.  
Nos meilleurs  
vœux  
de bonheur  
aux mariés.

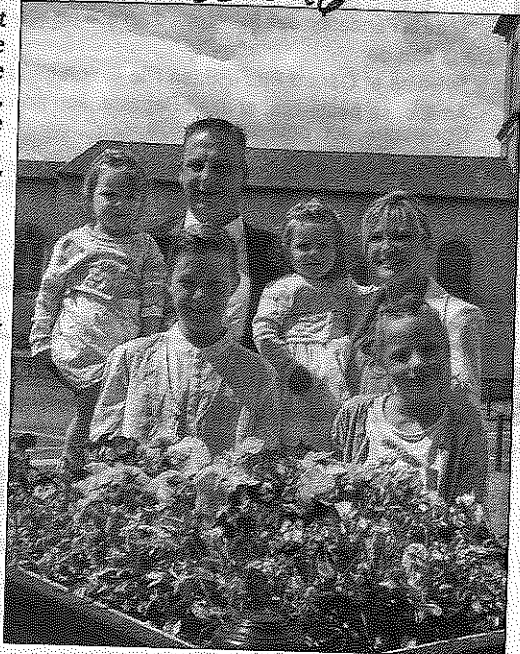


Photo RL

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

### Mélanie et Kévin 23.5.16

C'est en mairie  
que Géraldine  
Roché, adjointe  
au maire,  
a célébré  
le mariage  
de  
Kévin Jacques,  
employé  
commercial,  
et  
Mélanie Gérold,  
domiciliés  
à Rurange-lès-  
Thionville.  
Toutes  
nos félicitations  
et vœux  
de bonheur  
aux jeunes  
mariés.



Photo RL

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

### Une illustratrice 20.5.16 à la bibliothèque



Les enfants  
du CP ont  
découvert  
le travail  
de l'artiste  
Ariana  
Tamburini.

Photo RL

Dans le cadre de Mosel'lire, manifestation départementale de littérature pour la jeunesse, la bibliothèque municipale a reçu Ariana Tamburini, illustratrice de livres pour enfants. C'est parmi 51 rencontres et 56 classes du département, que les élèves du CP de Mme

Labella ont eu la chance de découvrir ce qu'est le travail d'illustration de livre. Beaucoup de questions furent posées à l'artiste. Les écoliers ont ainsi découvert qu'elle préparait des œuvres originales, qui étaient imprimées, et que chaque livre vendu ne

passait pas par ses mains. La méthode du papier découpé est en grande partie utilisée par cette artiste.

Ce qui a ensuite incité les enfants à s'adonner à cette pratique, avant de prendre un goûter offert par la bibliothèque.



### MONTREQUIENNE - HAGONDANGE

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

## Monsieur Albert PERIQUET

survenu à Thionville, le 3 mai 2016, à l'âge de 76 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 7 mai 2016, à 9 heures, en l'église de Hagondange-Centre.

Le défunt repose en la chambre funéraire de Hagondange. Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

De la part de:

Madame Marie-José PERIQUET, née LEGAY, son épouse ;  
Monsieur Cédric PERIQUET, son fils ;  
Alexis, son petit-fils ;  
Sophie ;  
sa sœur, son beau-frère, ses neveux et nièces,  
ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part  
et de remerciements.**

### NÉCROLOGIE

## M. Albert Périquet

6/5/16

### RURANGE-LÈS-THIONVILLE.

— Nous apprenons le décès de M. Albert Périquet « dit Bébert », survenu le mardi 3 mai 2016 à Thionville, à l'âge de 76 ans.

Né le 1<sup>er</sup> mai 1940 à Rurange-lès-Thionville, expulsé par les Allemands six mois plus tard avec sa famille à Nantiat (Haute-Vienne), ce n'est qu'en avril 1945 qu'il retourne dans sa commune, Montrequienne.

M. Albert Périquet avait pris pour épouse Mme Marie-José née Legay le 12 décembre 1967 à Rurange.

De cette union est né Cédric qui lui a apporté le bonheur d'être grand-père d'un petit Alexis.

Entré à 14 ans comme apprenti à l'UCPMI, il y restera jusqu'à sa retraite.

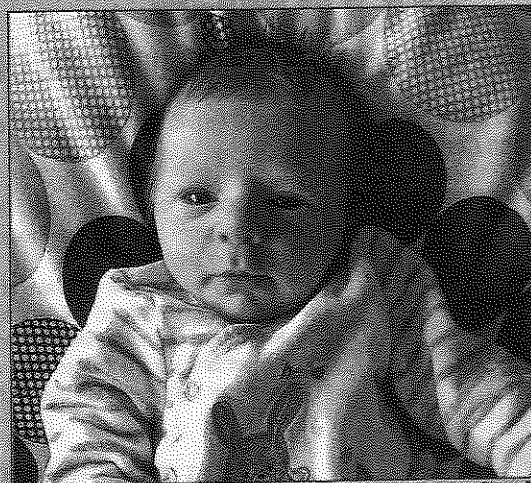
M. Albert Périquet était une figure très connue dans la commune. D'abord, pour avoir été garde champêtre et ouvrier communal de 1977 à 1994. Puis surtout, en s'illustrant, depuis une quinzaine d'années, comme « curé d'un jour », lors de l'enterrement de la fête patronale de Montrequienne, où revêtu de sa soutane, il parodiait le jugement et la crémation de saint Laurent, patron du village.

La cérémonie religieuse se déroulera demain, samedi 7 mai, à 9 h, en l'église de Hagondange. Elle sera suivie de sa crémation. Nos condoléances à la famille.



### CARNET À RURANGE-LÈS-THIONVILLE

## Bienvenue à Gabin



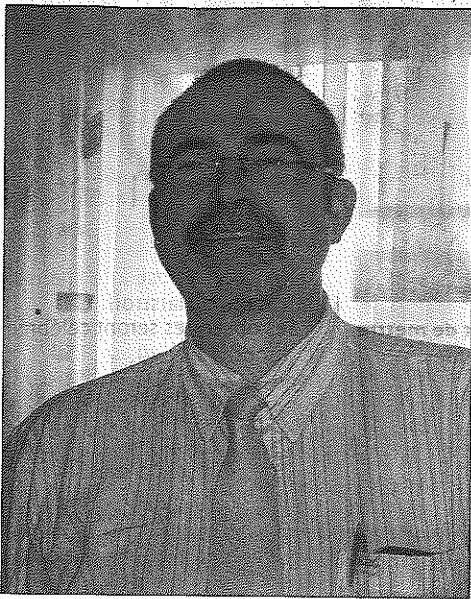
29.4.16

Léo, âgé de 3 ans ne sera plus seul, il vient de devenir, le grand frère de Gabin, qui est né le 14 avril à Metz, faisant le bonheur de leurs parents : Etienne Fabris et de son épouse Julie Bouvard, domiciliés à Montrequienne. Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité au bébé.



## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

# Marcel Pins nouveau conseiller municipal



Marcel Pins a remplacé Stéphane Kologrecki, démissionnaire, au sein du conseil municipal de Rurange-lès-Thionville. Photo RL

24.16

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, le budget et les votes des différents statuts de la Communauté de communes de l'Arc mosellan étaient à l'ordre du jour. Mais auparavant, le maire Pierre Rosaire, a annoncé la venue d'un nouveau conseiller municipal.

Suite à la démission, en février dernier, de Stéphane Kologrecki, conseiller municipal de la liste d'opposition de Joël Gamard, il fallait le remplacer par un successeur inscrit sur cette même liste. Et de plus, afin de garder la parité hommes/femmes, le remplacer par un homme. Après le refus des deux candidats suivants, Cyrille Moioli et Jean-Bertrand Devaux, c'est Marcel Pins, 55 ans, formateur technicien en informatique, qui a intégré le sein du conseil municipal.

• Budget : le compte de gestion du percepteur d'un montant de 518 988,75 €, qui est le résultat de clôture 2015, a été adopté à l'unanimité. Il en est de même pour le compte administratif 2015, avec un résultat de l'exercice de 294 110,86 € et un résultat antérieur à reporter de 374 989,15 €, le montant à affecter est de 669 100,01 €.

• Taux des trois taxes inchangé : l'ensemble du conseil municipal a adopté le montant des trois taxes communa-

les, qui reste une nouvelle fois inchangé. Le taux est donc, pour l'année 2016, de 13,59 % pour la taxe d'habitation, 13,62 pour la taxe foncière et 51,89 pour la taxe foncière non bâtie. Ces taxes vont apporter 479 149 € à la commune.

• Statuts CCAM : lors de cette réunion, la municipalité devait voter les différents statuts de la Communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM) qui aura son siège, rue du Moulin à Buding. Après une longue lecture des différents paragraphes de ces statuts, les élus les ont adoptés.

• Au fil des délibérations : A douze voix pour et sept abstentions, la demande d'enquête publique sur l'implantation de l'entreprise Nauberg sur la zone d'Ennery-Flévy a été acceptée, sachant que des conseillers étaient songeurs quant à la sécurité environnementale concernant la composition des matériaux stockés par cette entreprise.

Pour terminer l'ensemble des élus ont accepté de soutenir la motion concernant la pérennité du régime local Alsace-Moselle et d'inscrire dans le domaine public la forêt acquise dernièrement par la commune, d'une superficie de 3 ha 42 a 92 ca. Elle sera donc gérée par l'Office national des forêts.

## Réunion du conseil municipal

Une réunion ordinaire du conseil municipal se tiendra en mairie le jeudi 14 avril, à 20 h.

À l'ordre du jour : vote des subventions ; vote du budget primitif ; achat d'un pistolet à impulsion électrique ; achat d'un véhicule ; achats de matériel divers ; subvention du conseil départemental pour la bibliothèque ; programme des travaux de l'Office national des forêts pour 2016.

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

# Le budget primitif est adopté

28.16

Le budget de fonctionnement de la commune s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant de 1 789 275 €. Concernant le budget d'investissements, il s'équilibre également pour un montant de 850 512 €. Il a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa dernière séance.

**Subventions** : concernant les diverses subventions accordées, le maire a précisé que celles-ci sont en légère hausse pour certaines et égales à celles de l'année dernière pour d'autres, mais en aucun cas en baisse. Car il part du principe que ce sont les associations qui apportent des activités culturelles, sportives ou de loisirs aux habitants. Celles-ci ont été distribuées comme suit : ASCL, 36 000 €. Le club de handball de Bousse-Luttange-Rurange, 4 000 €. Judo-club, 2 000 €. L'Amicale du personnel, 1 925 €. L'association de pêche La Rousse, 543 €. Les Bigophones, 1 800 €. Sortie classe de neige, 1 200 €. Sortie scolaire à Paris, 720 €. Sortie scolaire à Vigy, 450 €. Donneurs de sang, 500 €. Aide aux étudiants, 1 000 €. Soit un total de 50 138 €. Le vote des subventions a été approuvé par 17 pour et 1 contre.

**Achats** : l'intercommunalité de Bertrange, Bousse, Guénange,

et Rurange a décidé d'équiper la police municipale d'un pistolet à impulsions électriques qui sera porté par un agent spécialement formé. La participation à cet achat pour la commune de Rurange s'élève à 1 170,57 €. Cet achat a été approuvé par treize pour, deux contre et trois abstentions.

Suite au vol du camion communal, il a été demandé l'achat d'un nouveau véhicule. Comme le choix de la marque n'a pas encore été défini, c'est une somme maximale de 30 000 € qui a été accordée pour cet achat.

Afin de compléter l'équipement en matériel, pour les ouvriers communaux, il a été décidé d'acquérir une taille-haie thermique, une tondeuse débroussailluse, une pompe thermique et une remorque pour le transport des outils de tonte, pour un montant total de 4 000 € maximum. Suite à la subvention du Conseil départemental pour la bibliothèque municipale, d'un montant de 3 000 €, la municipalité s'engage à distribuer cette somme au budget de la bibliothèque et d'acquérir des ouvrages au titre de la collectivité.

**Travaux** : les travaux sylvicoles concernant la parcelle 10 de la forêt communale seront gérés par l'ONF, pour un montant de 5 100 € HT.

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

### Sabine Rosati-Marchèse, docteur en médecine

29.3.16

Sabine Rosati-Marchèse est née le 17 avril 1986 à Thionville.

C'est à Séringange-Erzange qu'elle commence sa scolarité avant d'entrer, en 1997, en 6<sup>e</sup> à Saint-Pierre-Chanel à Thionville. Côté scolaire qu'elle ne quittera qu'en 2003, une fois le Baccalauréat en poche.

Elle entame ensuite un cursus d'études supérieures pendant six années à la faculté de médecine de Nancy où elle passe le concours de l'examen national, spécialité en médecine générale. Après son internat effectué dans différents hôpitaux de Lorraine, comme aux urgences du Samu de Nancy, aux soins palliatifs à Hayange, puis en gériatrie, diabétologie et urgences pédiatriques à Bel-Air de Thionville. Elle y suit la préparation de son doctorat et présente finalement sa thèse, le 25 février. *Description de la prise en charge hospitalière des diabétiques de plus de 75 ans, sur le CHR de Thionville* est validé avec les félicitations du jury qui lui accorde la mention très honorable.

Actuellement, le désormais Docteur Sabine Rosati-Marchèse occupe un poste d'assistante en gériatrie à l'hôpital Bel-Air de Thionville où elle va se former en spécialiste gériatrie.

Toutes nos félicitations.



Sabine Rosati-Marchèse, a obtenu son doctorat de médecine avec les félicitations du jury. Photo RL

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

### Les 95 ans de la doyenne

15.4.16



La doyenne de la commune, Ella Colson, entourée d'une partie de sa grande famille, afin d'honorer ses 95 ans. Photo RL

Une manifestation exceptionnelle s'est déroulée en mairie, à savoir l'anniversaire des 95 ans d'Ella Colson, doyenne de Rurange-lès-Thionville.

Née le 6 avril 1921 à Basse-Yutz, sortie de l'école à 12 ans, elle passe sa jeunesse à Oudrenne, travaillant chez des agriculteurs. Pierre Rosaire, maire de la commune a fait un bref retour dans le passé d'Ella : « Que de chemin parcouru depuis ces 95 années, sans doute capricieux, comme beaucoup d'entre nous, mais aussi généreux puisqu'il lui a donné la chance d'épouser François Colson, le 27 juillet 1942 et d'avoir donné naissance à quatre enfants : Lucette née en 1944, Liliane en 1948, Yves en 1949 et Arlette

21 arrière-petits-enfants. » Il a poursuivi : « Ella est une femme de caractère, attachante, vivante, curieuse de tout et qui croque la vie à pleines dents, poursuivant son chemin quels qu'en soient les obstacles. C'est probablement le succès de sa longévité. Aujourd'hui, elle vit alternativement dans sa maison de Montrequienne et chez ses enfants. Restée sociable, facile à vivre, elle aime la distraction, les veillées, les sorties et ne manque aucune partie de belote, les mardis après-midi avec ses amis ».

C'est avec un énorme bouquet de fleurs et en présence d'une partie de sa grande famille, de quelques conseillers municipaux et des membres du CCAS, que le maire, M. Yves



# Une belle unanimité au sein du conseil

Après le refus des délégués de créer une taxe sur le foncier bâti, le vote du budget pouvait laisser supposer des divergences, ceux-ci l'ont voté à l'unanimité.

En préambule du dernier conseil communautaire, le président Pierre Heine a fait un rapide compte rendu de la réunion du comité de pilotage du périscolaire à la sous-préfecture. Un retour de la gestion des différents périscolaires par les communes est envisagé avec une aide financière de la CCAM uniquement pour les investissements. Il en a profité pour rappeler « aux communes qui traitent encore les pieds lourdement que l'attente d'une solution de conciliation définitive ne doit pas être un blocage pour le vote des statuts qui n'ont toujours pas été mis à l'ordre du jour des conseils municipaux dans les-ct. »

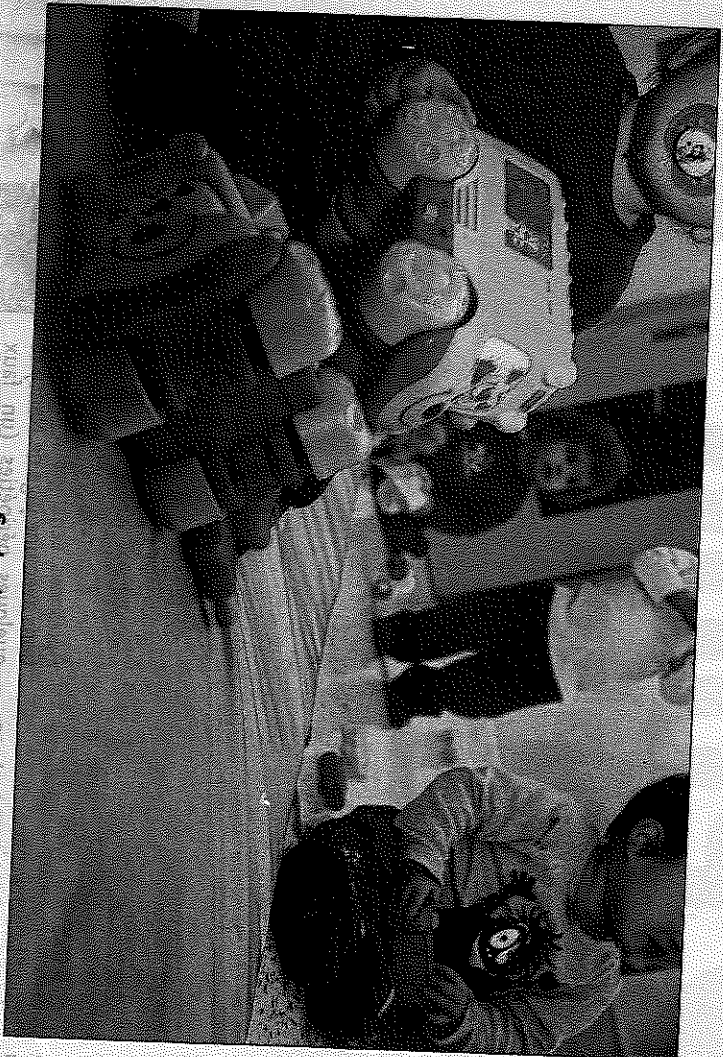
Les 13 premiers points ont été votés quasi à l'unanimité. En particulier la participation aux festivités des dix ans de la Maison du Luxembourg pour 3 315 €, la création d'une dotation de solidarité de 36 500 € afin d'aider les communes au financement des instructions des autorisations d'urbanisme (permis de construire) qui ne sont plus effectuées par l'état. Si le vote de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a fait grincer quelques dents, en raison des disparités énormes entre communes en raison des

bases des différentes valeurs locatives, le président Heine a souligné que « ces taux sont les plus justes possibles et qu'un litige engendrerait encore plus d'écarts. »

Pour le budget, Hervé Wax vice-Président aux finances a débuté la présentation en affirmant qu'« il aurait été insincère de spéculer sur la nouvelle mise en œuvre d'une nouvelle ligne de partage entre les compétences communales et communautaires pour construire le budget. » Les mêmes bases que 2015 ont donc été conservées. Au niveau des chiffres, la CCAM brasse 38 32 M€, elle a 4,8 M€ d'emprunts, 150 000 € seront affectés à la remise en état de l'aire d'accueil des gens du voyage qui a été vandalisée et 140 000 € pour couvrir le déficit annuel du restaurant du Moulin.

## Le multi-accueil en question

Seul le dernier point a donné lieu à un affrontement entre les deux extrêmes de l'Arc. Natacha Vaz et Arnaud Spet, de Koenigsacker, sont montés au créneau contre le projet de transfert du multi-accueil de Guénange dans l'ancienne école primaire du Bois fermée depuis peu. En effet 850 000 € seront



Seule pierre d'achoppement, le projet du transfert du multi-accueil de Guénange dans l'ancienne école primaire du Bois. Photo d'illustration RL

nécessaires à cette opération et des demandes de subventions doivent être faites rapidement. Pour eux, il n'est « pas normal d'abandonner la création du multi-accueil de Koenigsacker ainsi que les 3 microcrèches prévues, pour injecter autant d'argent dans une installation ».

Là encore, le président Heine s'est évertué à expliquer que « la CCF, principal financeur de ces équipements, exige au préalable à tout accord, que soit réalisée une étude détaillée et fiable sur l'offre et la demande en matière d'accueil de la petite enfance, étude qui justement a été votée au conseil. » Une convention tri annuelle de partenariat sera signée avec le Théâtre de Nihilio-Nihil afin de donner d'avantage de visibilité aux différentes actions culturelles de l'Arc Mosellan dans une démarche commune d'accès à la culture.



24.3.16

# Hausse de 1 % de la fiscalité : 38 voix contre

Mardi soir, les propositions du président de L'Arc mosellan, Pierre Heine, n'ont pas convaincu les délégués qui ont refusé de toucher à la fiscalité, même d'un tout petit point.

Les conseils communautaires se suivent et se ressemblent à L'Arc mosellan au grand dam du président Pierre Heine. Au moment d'évoquer le budget de 2016, mardi soir, il a été proposé d'augmenter de 2 % le taux de la taxe du foncier bâti jusqu'alors de 0 % au sein de l'intercommunalité. Une hausse qui permettrait à L'Arc mosellan de voir venir et surtout d'enranger 500 000 € de plus pour financer notamment l'installation de la fibre d'ici deux ans.

Dans le même temps, l'hypothèse de diminuer de 5 % la valeur de l'abattement général à la base applicable aux valeurs locatives des résidences principales lui permettrait une recette supplémentaire de 150 000 € à compter de 2017 « qui comblerait en partie la perte de la dotation générale de fonctionnement attendue » a expliqué Hervé Wax, vice-président en charge des finances. Des propositions qui ont divisé l'intercommunalité déjà échaudée par les dernières réunions et la situa-

tion ubuesque dans laquelle se trouve l'EPCI qui ne sait plus sur quel pied danser. Le matin même, un groupe de travail a rencontré le sous-préfet de Thionville pour tenter d'avancer sur l'épineux dossier du périscolaire.

## Les habitants

### Veulent du concret

« Vous anticipez le pire avec la DGF, a constaté Jean Kieffer (Kédange). L'endettement est de 4, 8 M€ mais les communes vous doivent la moitié. Attendons octobre pour décider de la diminution de l'abattement à la base. » Même précaution pour Michel Chibaudu (Bertrange). « Il est urgent d'attendre et de connaître le montant de la DGF. On sait où on en est, prenons le temps de savoir où l'on va. » Pierre Heine a défendu sur sa position, préférant assurer ses arrières et avoir de quoi payer les factures à venir. « Nous avons 3M€ de capacité d'autofinancement mais nous voulons aménager les espaces

publics. L'argent va fondre rapidement. Et lorsque que Moselle fibre nous demandera de lui verser les 70 % des 6 M€, comment fera-t-on ? » Calculs à l'appui, Hubert Ditsch (Voistroff) a expliqué que ces 2 % représenteraient en moyenne un coût de 15 € par habitant. « Mais que vont penser les habitants ? Vont-ils comprendre après tout ce qu'il s'est passé au sein de la CCAM ? On a passé des turbulences, on avance mais restons vigilants. »

Plus critique, Guy Noël n'a pas mâché ses mots estimant qu'il « ne se passe pas grand-chose au sein de la CCAM depuis 2014 malgré une augmentation d'un point de la taxe d'habitation en 2011 et d'un quart de point en 2014 ». Ce à quoi Jean Kieffer a ajouté : « Les gens attendent des choses maintenant ». « On peut aussi chercher à diminuer les dépenses de personnel, a conseillé Arnaud Speit (Koernigsmacker) et rechercher des subventions. »

Dubitatif, Jean-Pierre La Vaulgée a abordé la question des ordures ménagères

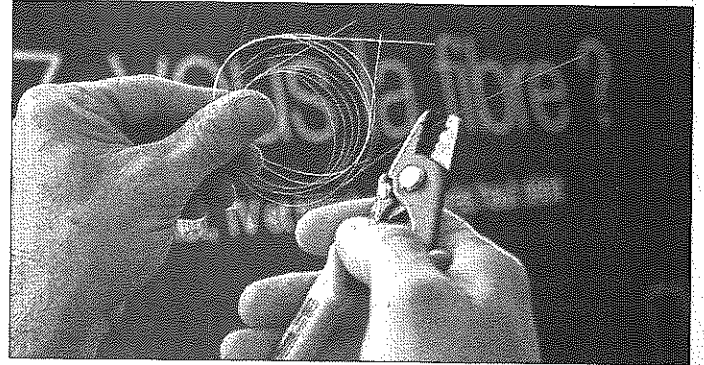
qui pour l'heure offraient « un matelas confortable à L'Arc mosellan. Le marché du Sydelon est perdu et il va falloir continuer avec la moitié des tonnages en moins. On risque demain d'avoir d'autres soucis ».

Pour tempérer les ardeurs de ses homologues et obtenir un consensus, Pierre Heine a proposé de couper la poire en deux en n'augmentant le foncier bâti que d'un point et d'attendre un peu pour repaier de l'abattement à la base. A la demande de Jean Kieffer, le vote s'est déroulé à bulletin secret à la plus grande surprise d'Hubert Ditsch : « Pourquoi passer au bulletin secret ? Il faut assumer. » Apres dépouillement de l'urne sur 49 votants, 38 ont voté contre la proposition du président. En bon joueur, un peu blasé par les événements sans doute, Pierre Heine a lancé : « Donc on va refaire le budget avec les taux actuels ». Décidément, quand ça veut pas, ça veut pas....

Sabrina FROHNHOFER.

# La fibre annoncée dans deux ans 25.3.16

L'Arc mosellan s'est engagé dans le projet de déploiement d'un réseau fibre optique sur son territoire. Coût estimé : 6 685 500 €.



L'aménagement numérique en Moselle passe à la vitesse supérieure. Dans deux ans, les localités de l'Arc mosellan seront pourvues. Photo archives Julio PELAEZ.

Lors du conseil communautaire de mardi soir à Hombourg-Budange (lire RL du 24 mars), les délégués ont pris connaissance de l'avancée du projet de déploiement du réseau fibre optique (FTTH) sur le territoire de la Communauté de communes de l'Arc mosellan.

Le matin même, Nicolas Poirier, directeur général adjoint des services, a assisté à une réunion en présence de Moselle fibre, le syndicat mixte en charge de l'aménagement numérique. « L'étude qui durera trois mois est programmée début 2017, a précisé Pierre Heine, président de la CCAM. Puis les travaux sont annoncés pour une durée de six à neuf mois. C'est une excellente nouvelle, car on peut espérer une commercialisation d'ici le mois de juin 2018 ».

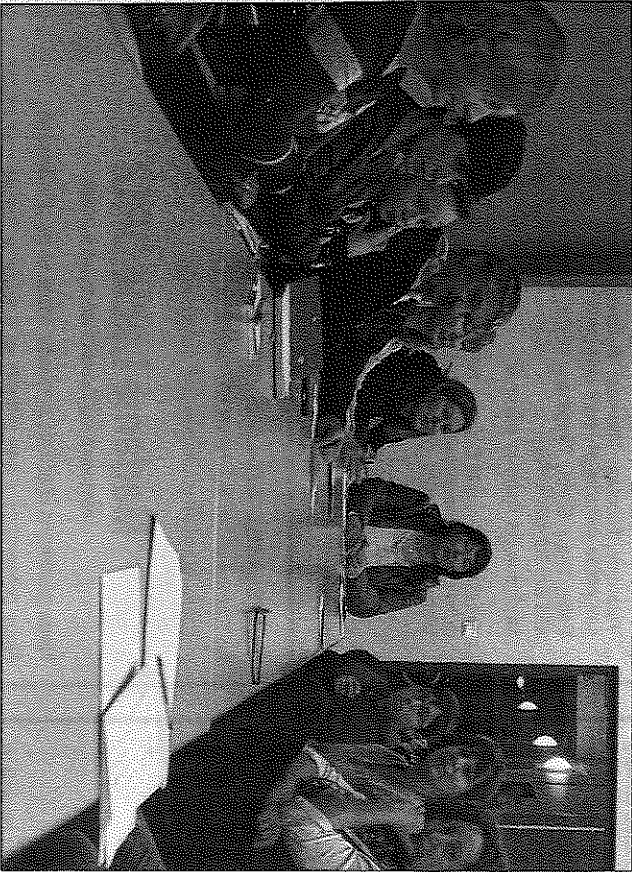
Autre bonne nouvelle : le territoire sera couvert dans son intégralité et en même temps, contrairement à ce qui avait été annoncé préalablement. Le projet, d'un montant estimé à 6 M€, porte sur la création de 13 373 prises. Certains se sont émus de l'absence des grosses intercommunalités dans ce syndicat. « Les grosses agglomérations, a reconnu Pierre Kowalczyk (Bousse), bénéficient de subventions ; c'est une question commerciale. Metz et Thionville sont déjà câblées. On peut déplorer le manque de solidarité mais c'est comme ça. Vous savez, à Bousse, nous avons lancé une étude pour monter en débit. On en aurait eu pour 1 M€. Moselle fibre, c'est une chance. »

Le président de l'Arc mosellan en est conscient : « Il nous est demandé de verser, fin 2016 début 2017, 70 % du montant des travaux. Il serait dommage de laisser passer le train, les administrés nous le reprocheraient. »

Il a été demandé aux délégués communautaires d'accepter le projet de convention avec Moselle fibre. Point validé à l'unanimité.

S. F.

## Projeter des activités pour les ados 25.3.16



Les parents d'ados, se sont réunis avec la commission inter-génération de la municipalité afin de trouver des solutions pour occuper les adolescents de la commune. Photo RL.

La commission intergénération de la municipalité a invité les parents d'enfants de 11 à 17 ans, afin de prévoir en commun des activités pour les adolescents de la commune.

Des centres aérés sont organisés lors de chaque vacances scolaires, qui n'intéressent principalement que les jeunes de 6 à 10 ans. Au-delà, les activités sont proposées par les jeunes, car jugés incompatibles avec leur âge. Afin de leur permettre de découvrir des activités en rapport à leurs attentes, des solutions ont été proposées lors de cette réunion. Un centre d'ados pour les 11-14 ans va voir le jour pendant une semaine, pour les vacances de printemps.

Quant à celles d'été, un camp d'ados sera créé, à la base de loisirs de Bonzé dans la Meuse, pour une durée de huit jours. L'hébergement se fera en tentes et diverses activités seront proposées aux adolescents. Sport, découverte de la nature, jeux de plage, seront au programme de ce camp. Mais tout cela a un coût, afin de financer ce projet, pour qu'il

ne soit pas trop élevé pour les parents, il a été proposé d'organiser un grand lotto, le 18 juin, avec l'aide des ados et de leurs parents. De l'avis de toutes les personnes réunies ce jour, c'est un moyen de responsabiliser, d'intégrer et de diriger ces jeunes vers des structures d'organisateur et le bénévolat.

Suite aux diverses demandes de la jeunesse, via le conseil municipal des jeunes, il ressort un souhait de transport, de Bousse à Rurange, pour les lycéens venant de Thionville et qui utilisent les transports en commun en milieu d'après-midi. En effet, le bus termine son voyage à Bousse. Il en est de même pour les collégiens de Guénange qui quittent l'établissement à 15 h. Ils demandent des navettes entre les deux villages. Concernant le conseil des jeunes, élu pour deux ans, de nouvelles élections auront lieu fin juin, il est donc fait appel à candidatures aux jeunes de 9 à 16 ans révolus. D'autres demandes ont été proposées, sorties ponctuelles au cinéma, piscine ou patinoire, avec un transport assuré. Cela va être étudié par la mairie.



# Arc mosellan : les raisons d'une fracture

23-16

Rien ne va plus au sein de la communauté de communes de l'Arc mosellan. Deux blocs s'opposent : l'un derrière le président Pierre Heine ; l'autre derrière le vice-président Pierre Zenner. Au milieu, les affaires patinent.

Il ne se passe plus un conseil communautaire sans empoignade et revers. On n'en est pas encore aux portes qui claquent mais c'est tout comme.

## L'origine du malaise

Le malaise remonte au printemps 2014 où Pierre Zenner, maire de Koenigsacker, et Pierre Heine, maire de Metzervisse, candidaient tous deux à la présidence de la CCAM. Malgré une forte campagne de soutien, Pierre Zenner échoue à trois voix près. Pour « l'homme de terroir » comme il se qualifie volontiers, le coup est rude. « Mon objectif a toujours été de travailler dans le bon sens », argue-t-il, aujourd'hui encore. Mais les divergences dans la manière de concevoir la politique sont telles que l'exercice du "travailler ensemble" montre régulièrement ses limites.

## Haute tension...

Les tensions sont montées d'un cran d'une part à la suite de l'élection de Pierre Zenner au poste de conseiller départemental. Mais surtout après les nouvelles élections imposées à l'intercommunalité après le décès brutal du maire de Hombourg-Budange cet été. Fait nouveau : une

ne sont pas tout à fait clairs et que les compétences ont été accumulées sans véritable ligne directrice. À l'époque de sa fondation, la CCAM courait à ce que l'on nomme dans le jargon le coefficient fiscal (Cf) : plus elle intégrait de compétences, plus le Cf grossissait et apportait de nouvelles recettes. En 2015, les audits commandés à des cabinets extérieurs permettent de faire le ménage et de remettre les choses au carré. Or depuis l'automne dernier, c'est cette proposition de refonte des statuts qui crispe l'assemblée communautaire.

## Le périscolaire de la discorde

Tout ne coince pas dans ce projet de nouveaux statuts mais il y a un point de crispation majeur : la compétence périscolaire. Pierre Heine souligne que la CCAM prendra définitivement la main sur ce sujet. Il invoque des raisons multiples : « Parce que la périscolaire est dans les statuts depuis 2013 ; parce que l'on pourrait développer une offre pédagogique véritablement intéressante pour les enfants à l'échelle du territoire ; parce que l'on pourrait être plus compétitif sur les tarifs de repas etc. ».

En face, Pierre Zenner feint des quatre fers au nom du libre arbitre des maires : « Le périscolaire, c'est une dernière abécédaire sur laquelle les mai-

## Trouver un accord d'ici la fin de l'année scolaire

Une partie des élus communautaires souhaitent que les maires conservent la main sur la compétence périscolaire. À l'inverse, d'autres estiment que L'Arc mosellan a toute légitimité à assurer ce service.

Photo: Julia PELVÉZ



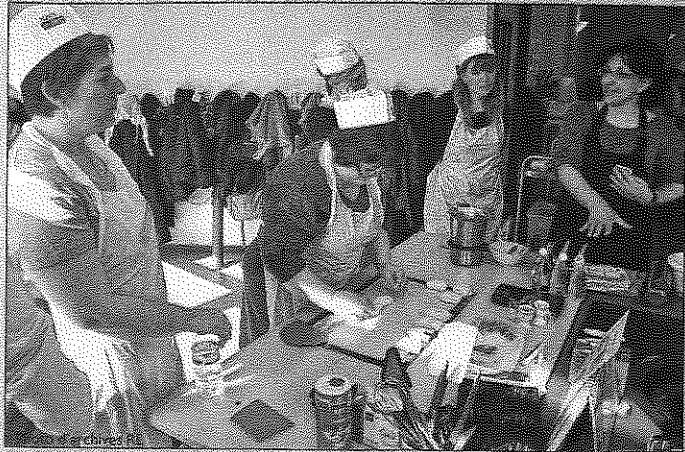
La semaine dernière, réunions et consultations de la dernière chance se sont succédées. En catastrophe, le sous-préfet a reçu Pierre Heine et Pierre Zenner. Lundi soir, Thierry Bonnet a même fait le déplacement à Metzervisse où se tenait un conseil communautaire.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire » pour que le service puisse fonctionner sereinement à la prochaine rentrée. S'il a fait preuve de souplesse, le sous-préfet a aussi averti : « Une solution légale doit être trouvée ; il n'y aura pas de discussion possible, sinon on fera appliquer les sta-



■ DIMANCHE À RURANGE-LÈS-THONVILLE 1.3.16

# Un salon rien que pour elles



Pour la troisième année consécutive, la municipalité de Rurange-lès-Thionville organise le Salon de la femme dans tous ses états. Prévus ce dimanche en la salle polyvalente, cette journée fait écho à la Journée internationale de la femme, célébrée tous les 8 mars. Cette année encore, plus d'une cinquantaine d'exposants seront présents, de 10 h à 18 h, pour parler déco, mode, bijoux et bien-être, mais aussi vin, avec la présence de cavistes. Côté pratique, des ateliers culinaires, dispensés par Marianne et son équipe, seront proposés de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30. Enfin, deux démonstrations de zumba seront données à 11 h et à 15 h. Entrée libre et petite restauration sur place. Réservation obligatoire pour participer aux ateliers cuisine : 06 78 52 41 42

## RURANGE-LÈS-THONVILLE - ENNERY

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

### Monsieur Bernard MORI

survenu à Bousse, le 22 février 2016, à l'âge de 59 ans, muni des sacrements de l'Église.

La célébration religieuse aura lieu le jeudi 25 février 2016, à 15 heures, en l'église de Rurange-lès-Thionville.

Monsieur MORI repose au funérarium de Bousse.

Selon ses volontés, son corps sera incinéré.

**La bénédiction tiendra lieu de condoléances.**

De la part de:

Madame Denise MORI, née MALARA, son épouse ;

Monsieur et Madame Mickaël MORI,

Madame Virginie MORI et son compagnon,  
ses enfants ;

Lara, Enzo et Lilya, ses petits-enfants ;

ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs ;

ses neveux et nièces ;

Madame Veuve Antonia MALARA, sa belle-mère,  
ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part  
et de remerciements.**

## BOUSSE

Le Maire,  
le Conseil Municipal,  
le Personnel Communal,

ont le regret de vous faire part du décès de

### Monsieur Bernard MORI

Agent d'entretien polyvalent

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme dévoué.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute la famille.

# invité à l'Assemblée nationale

La visite de l'Assemblée Nationale et renouvellement du conseil municipal des jeunes, étaient les deux sujets à l'ordre du jour, lors de la dernière réunion qui s'est tenue en mairie.

Les 19 élus au conseil municipal des jeunes sont invités par le député Anne Grommerch, à visiter le bâtiment de l'Assemblée nationale à Paris. Ils profiteront de ce déplacement pour découvrir également d'autres lieux de la capitale.

Cette visite sera prévue le vendredi 8 avril 2016 et l'ensemble du conseil municipal adulte y est également invité. Vu les démarches admi-

nistratives pour accéder à l'Assemblée Nationale, toute inscription sera définitive.

## Nouvelles élections en juin

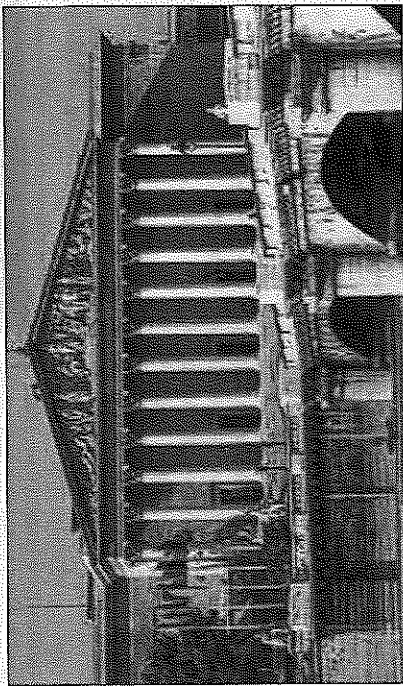
Renouvellement des jeunes élus : les membres du conseil municipal des jeunes sont élus pour deux ans. 2016, est donc l'année du renouvellement, qui aura lieu le dimanche 26 juin. Il est donc fait appel aux candidatures.

Lors de cette réunion, il a été défini les règles concernant ces élections. Il a donc été décidé 7 voix pour et 3 contre, que les élus actuels pouvaient se représenter. Contact : Naturallement il faut

qu'ils soient dans la tranche d'âge légal pour être éligibles, c'est-à-dire entre 9 et 17 ans, ce qui est également valable pour les électeurs.

Afin que tous les âges soient représentés, des critères ont été définis : 6 élus pour la tranche des 9/11 ans, 6 élus pour la tranche des 12/14 ans et 7 élus pour les 15/17ans. Pour être candidat il suffit d'avoir l'âge requis et de s'inscrire en mairie via les flyers qui seront distribués ou par mail : [rurange.les-deuxcommissions@gmail.fr](mailto:rurange.les-deuxcommissions@gmail.fr).

Dans les sujets divers, il fut décidé d'organiser une soirée de clôture, le 21 mai, pour le premier mandat des jeunes,



En avril, les jeunes du conseil municipal de Rurange se rendront à Paris. Photo RL

ainsi que la participation du conseil des jeunes à la réunion publique de la municipalité qui se déroulera le vendredi 20 mai.

## LA SOMME DU JOUR 19.2.16

# Rurange offre 585 €

Marie-France Genève, déléguée départementale de l'association humanitaire Plan France, a été reçue en mairie de Rurange-lès-Thionville où Pierre Rosaire lui a remis la somme de 585 € collectée lors des deux manifestations organisées par la commune. Dans le détail, 80 € ont été récoltés lors de la journée citoyenne en juillet dernier, et 505 € à la collecte au chapeau, lors de la pièce de théâtre du mois de janvier. Plan France est une ONG qui s'engage avec et pour les enfants, afin de briser le cycle de la pauvreté dans le monde. Une campagne spéciale de mobilisation pour les filles mineures est en place, afin de lutter contre leur mariage forcé, leur donner accès à l'école et lutter contre leur discrimination. En effet, dans certains pays, lorsqu'on naît fille et défavorisée, l'avenir est tout tracé : il est noir. Contact local de Plan France Moselle : Marie-France Genève 06 72 94 34 67. E-mail : [planfrance.metz@gmail.com](mailto:planfrance.metz@gmail.com)

## CARNET À RURANGE 11.2.16

# Bienvenue à Emmy



Photo RL

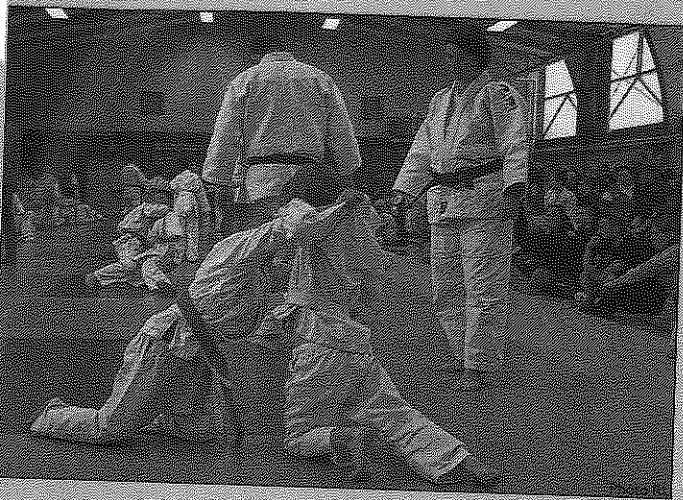
Nous apprenons la naissance, à Thionville, d'une petite fille prénommée Emmy. Elle est venue apporter joie et bonheur au foyer de ses parents, Cédric Fourquin et son épouse Johanna Vinckel de Rurange-lès-Thionville. Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité au bébé.



## JOURNÉE SPORTIVE À RURANGE-LÈS-THIONVILLE

# 196 judokas à la journée Senshi

9.2.16



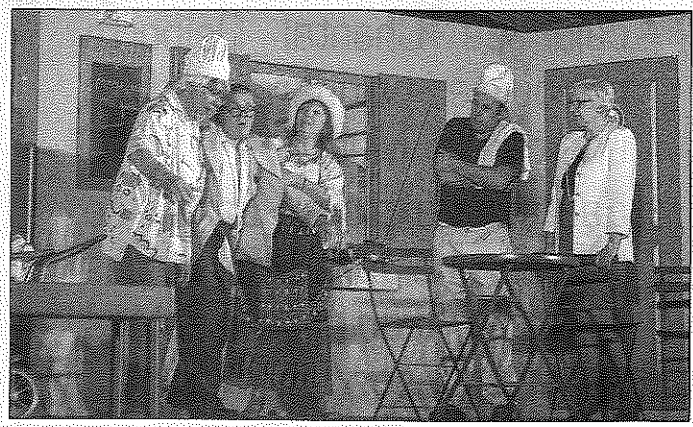
C'est dans la salle polyvalente de Rurange-lès-Thionville, que se sont réunis 196 jeunes judokas, afin de disputer la première journée Senshi. Ces jeunes sportifs étaient répartis en deux catégories composées de 112 mini-poussins et 84 poussins.

La journée Senshi est l'une des premières compétitions pour les jeunes judokas. Ce ne sont pas des combats proprement dit, mais les jeunes sportifs sont jugés sur leur comportement, leurs gestes techniques et selon les règles de base du judo.

Huit clubs étaient présents : Ennery, Distroff, Uckange, Metzervisse, Thionville, Guénange, Florange et Rurange-Montrequiennes.

## RURANGE-LÈS-THIONVILLE

# Dix ans de théâtre 5.2.16



La pièce 2016 se passe dans un restaurant familial (ex deux étoiles) où tout part en vrille. Photo RL

La commission d'animation de la municipalité de Rurange-lès-Thionville a invité, pour la dixième année, la compagnie théâtrale, le TADA de Servigny-lès-Sainte-Barbe.

Une nouvelle fois, le public est venu nombreux à cette représentation. Les spectateurs ont ri des péripéties de cette famille de restaurateurs où tous les personnages ont joué leur rôle à merveille.

Dans ce restaurant 2 étoiles mais qui vient d'en perdre une, on croit que tout baigne dans l'huile, mais il n'en est rien. Meggie, qui

dirige d'une main de fer l'établissement, entre ses deux enfants et un mari cuisinier, ne s'aperçoit pas qu'il est en chute libre, aucun employé ne peut rester, son beau-père a péché les plombs et son mari est un piètre cuisinier. Tout va partir en vrille, lorsque débarquent dans le restaurant, son beau-frère et sa compagne, clochards professionnels, qui viennent passer l'hiver au chaud, et quand ses deux enfants dévoilent soudainement leur vraie personnalité. Ce fut, pendant deux heures, le fou rire garanti !

## NÉCROLOGIE

M. Henri Kreppert 8.2.16

**RURANGE-LÈS-THIONVILLE.** — Nous apprenons le décès de M. Henri Kreppert, survenu le samedi 6 février à son domicile, à l'âge de 76 ans.

Né le 1<sup>er</sup> janvier 1940 à Moyeuve-Grande, il avait pris pour épouse Hortense en 1963. De leur union sont nés trois enfants, Nathalie, Rachel et Fabrice. Le cercle familial s'est agrandi, avec la venue d'un petit-fils, Geoffrey.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce mercredi 10 février à 10 h 30, en l'église de Rurange-lès-Thionville.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Rurange.

Nos condoléances à la famille.





# Maisons illuminées, les résultats

Cette année, la Commission animation de la municipalité a décidé d'organiser un concours de Maisons illuminées alternativement avec celui des Maisons fleuries. Ce challenge était classé en deux catégories, la première avec les maisons et ses abords, la deuxième avec les façades et fenêtres.

Après le passage du jury, qui s'est déplacé pendant les vacances de Noël, celui-ci a départagé les différents concurrents. Malheureusement, seuls huit candidats ont joué le jeu pour cette première édition.

Pour les maisons et abords, le 1<sup>er</sup> prix a été décerné à Mme et M. Welte, tandis que le 1<sup>er</sup> prix de façades et fenêtres va à Mme et M. Massaro.

Les autres participants sont les couples Boutter, Gueniot, Doucet, Husson, Scherschel et Guillou. Tous ont reçu leur récompense, ainsi qu'un diplôme et une photo de leur maison.

Ils ont été félicités par le maire, Pierre Rosaire, pour avoir apporté de la fête et de la lumière dans les rues de la commune.

Il leur est donné rendez-vous en 2017 car cette année il sera fait appel à vous pour participer au concours.

## RURANGE-LÈS-THONVILLE



Les gagnants du concours de Maisons illuminées, en remerciement de l'effort.

# La force du collectif remerciée



Le maire, Pierre Rosaire, a félicité tous les acteurs qui font vivre les deux villages tout au long de l'année. Photo RL

C'est au centre socioculturel de Montreuillienne que Pierre Rosaire a organisé la cérémonie de vœux. « La notion de commune [...] qualifie surtout un état d'esprit tel que bien vivre ensemble par la solidarité, la qualité du lien social qui se tisse quotidiennement, la convivialité et les relations de proximité, qui doivent faire prendre conscience à chaque citoyen de se sentir un véritable habitant de notre commune », a-t-il dit en préambule.

Après avoir présenté les membres du conseil municipal et les ados du conseil des jeunes, Pierre Rosaire a mis en avant les personnes faisant vivre la commune : il a tour à tour félicité les employés municipaux « pour leur professionnalisme » ; les professeurs des écoles « qui font

de nos enfants les citoyens de demain » ; les commerçants, artisans et professions libérales, « qui contribuent au bien être des habitants » ; les responsables associatifs « qui contribuent à faire vivre et à dynamiser la commune ». Il a également salué le travail de la police municipale, fort utile pour épauler « le maire d'une commune de 2 482 habitants ».

Le maire a profité de cette cérémonie pour présenter les nouveaux habitants de la commune : M. et Mme Thierry Lohmant, Nicolas Lorang, Gilles Brach et Nathalie Kohl.

Avant de terminer cette cérémonie, il a donné le résultat du concours des maisons illuminées et distribué les récompenses.

# succède à J.-Pierre Ramirez

L'assemblée générale de l'Association Sports Culture Loisirs (ASCL), qui regroupe toutes les associations et clubs de la commune, avec 380 membres inscrits, a revêtu un caractère particulier avec le départ du président.

Lors de l'assemblée générale de 2014, Jean-Pierre Ramirez, président de l'ASCL, avait annoncé que la saison 2014/2015 était sa dernière en tant que président et qu'il passerait ses fonctions au maire de la commune, comme le prévoient les statuts. En présence des responsables et membres d'association, du maire et ses conseillers, il a donc tenu sa dernière assemblée, avec beaucoup d'émotion.

## Le Républicain-Lorrain: Pourquoi quitter votre fonction ?

**Jean-Pierre RAMIREZ :** « Cela fait 20 années que je suis à la tête de l'association, lorsque j'ai été élu maire en 1995. En effet, les statuts stipulent que le maire de la commune est également président de l'ASCL. En 2008, Joël Gamard, maire de l'époque, modifie les statuts et me donne délégation, ce qui m'a permis de continuer dans mes fonctions jusqu'à aujourd'hui. Mais je suis arrivé, avec l'âge, à un moment de ma vie où il faut faire un choix et de ralentir ses activités. »

## Quel est votre bilan en vingt ans de présidence ?

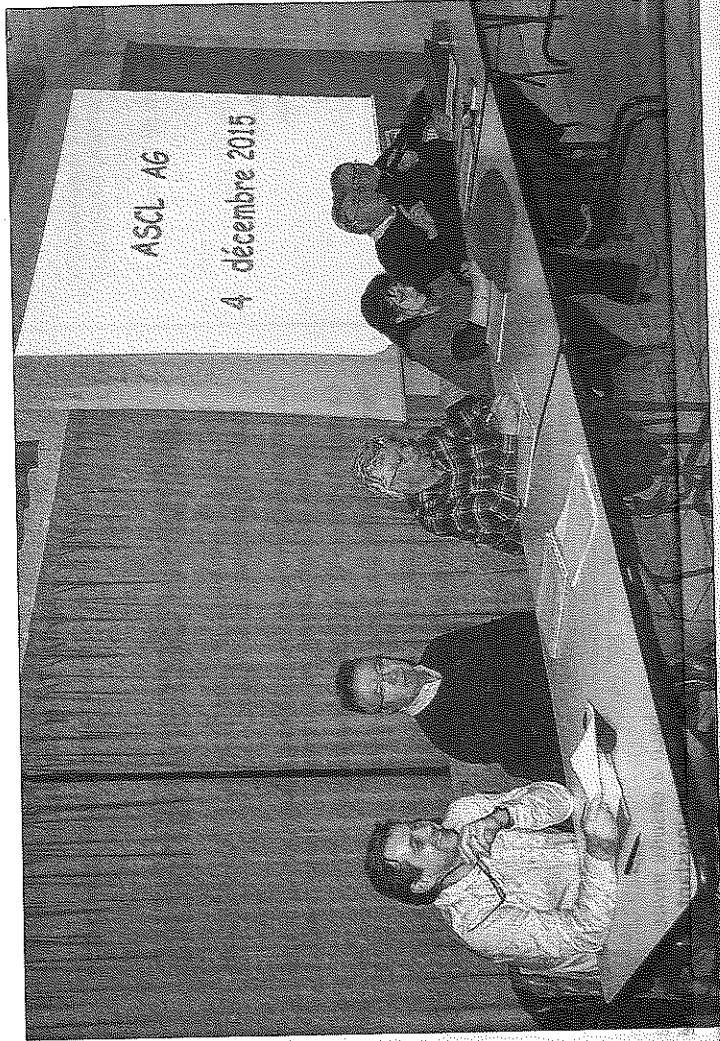
**J.P.R. :** « Mon investissement pour la vie de la commune a débuté bien avant mon rôle de président. En effet, c'est en 1977 que j'ai commencé mon parcours

dans la vie communale, comme conseiller municipal, puis comme adjoint de 1983 à 1995. Avec la construction de la salle polyvalente, est créée l'ASIRM en 1987, devenant quelques années plus tard l'ASCL actuelle. Les moments forts sont : l'évolution de la salle polyvalente, avec son DOJO, la zone de loisirs, la création du tennis, qui a permis la création de nombreux clubs sportifs et de loisirs, qui sont actuellement plus d'une vingtaine, avec 380 adhérents, se côtoyant dans une parfaite harmonie. L'événement qui est un des plus importants de l'association : la fête du coquetel avec vidergrier, qui a lieu en septembre. La soirée St Valentin et la journée champêtre sont deux manifestations qui me sont à cœur. »

Il a ensuite présenté les divers bilans et les actions prévues au cours de l'année 2016 et soumis aux votes les différents sujets concernés.

Comme le prévoient les statuts : c'est le maire actuel, Pierre Rosaire qui va assurer la présidence de l'ASCL. Ce dernier a tenu à rendre hommage au travail fourni pendant toutes ces années par son prédécesseur.

**Monsieur Rosaire, comment voyez-vous l'avenir en tant que nouveau président de l'ASCL ?**



Les membres du bureau se rencontreront prochainement pour organiser le premier conseil d'administration. Photo RL

**Pierre ROSAIRE :** La principale raison de reprendre la présidence pour cette année, est dans un but bien précis. L'ASCL emploie une personne, Philippe Kremer, qui avait pour fonction la gestion des salles, du périscolaire et des ALSH. Or le périscolaire est géré depuis la rentrée des classes par la PEP 57. Les fonctions de M. Kremer vont changer, c'est pour cela que

j'ai voulu prendre la présidence. L'avenir ? C'est la mise en place de nouveaux défis, et les tâches que nous allons lui confier ne sont pas simples, mais ensemble nous y arriverons. Quant aux activités culturelles et festives, je pense les confier aux membres de l'association, mais tout cela sera discuté lors du prochain conseil d'administration.

À l'issue de cette assem-

blée, les représentants des associations de l'ASCL ont offert à Jean-Pierre Ramirez une tablette tactile, afin qu'il reste toujours connecté au monde associatif et dont l'informatique, pour lui, est un peu son hobby. La municipalité a également tenu à lui offrir un cadeau, pour le remercier de son travail et son investissement pendant toutes ces années.



29.12.2015

# Les yeux de la commune

Plus d'une quarantaine d'habitants de Rurange et de Montrequienne ont répondu à l'appel de Joël Collotte, conseiller municipal chargé de la sécurité, en se réunissant au centre socio-culturel de Montrequienne, afin de se voir expliquer dans le détail le programme de l'opération Voisins vigilants.

Les zones urbaines étant de plus en plus sécurisées (vidéosurveillance, zone police développée, etc.), les délinquants se rabattent de plus en plus dans le secteur rural. Et ce n'est qu'en ayant « l'œil » sur ce qui se passe dans son environnement que chaque commune sera mieux protégée.

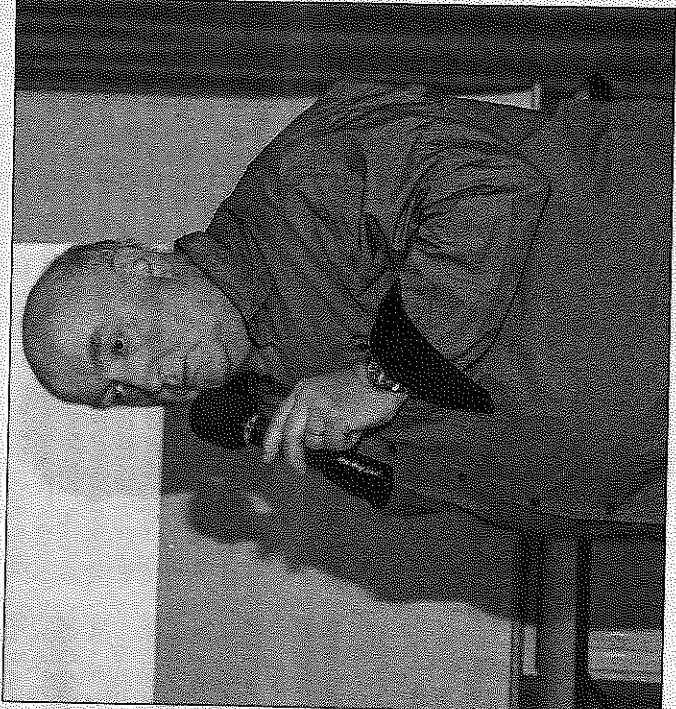
## Cinq zones vigilantes sur la commune

Au cours de cette réunion, les cinq référents de quartiers (trois à Rurange et deux à Montrequienne) ont été présentés au public, ainsi que la zone du village dont ils seront les représen-

tants.

Après de longues explications et un petit film vidéo sur une commune alsacienne ayant mis en place ce système de surveillance interne du village, Joël Collotte a demandé aux volontaires désirant devenir Voisin vigilant, de se faire connaître, soit à l'issue de cette réunion, soit par Internet ou en mairie. Il a toutefois expliqué que devenir Voisin vigilant ne revient pas à se poster continuellement derrière ses rideaux pour surveiller ce qui se passe dans la rue. C'est avant tout faire remonter l'information sur un fait qu'il juge inhabituel.

Être Voisin vigilant, c'est signer un contrat moral avec ses voisins pour développer la convivialité et réduire l'insécurité de celui-ci. Partage, entraide et solidarité sont des valeurs essentielles qui rassemblent les quartiers.



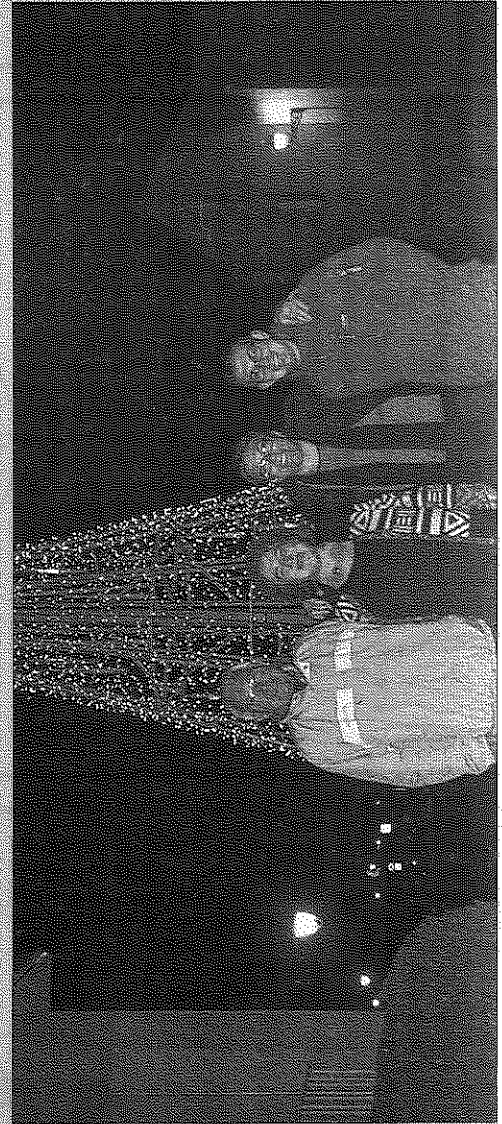
Joël Collotte, chargé de la sécurité au sein du conseil municipal, a répondu aux diverses questions de l'assemblée.

Photo RL

# Maisons illuminées, le jury a fait sa visite

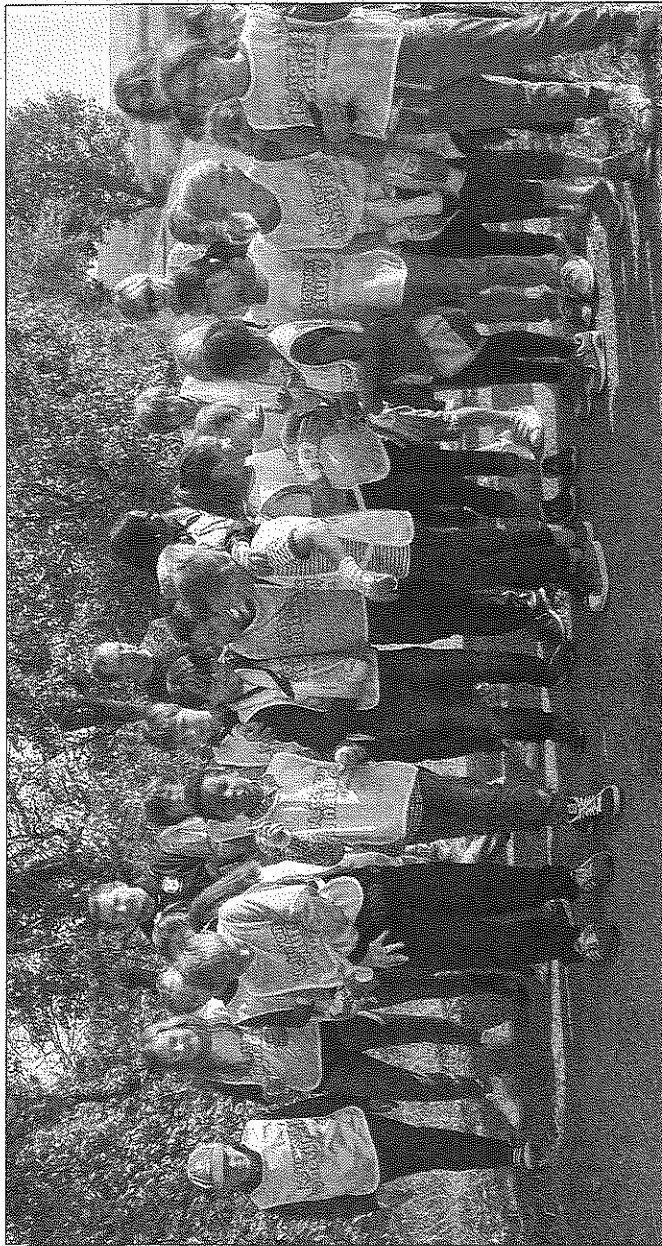
E.A. 2016

Cette année, la municipalité a décidé de réaliser un concours de maisons illuminées à Rurange-lès-Thionville et à Montrequienne. Huit candidats se sont inscrits, répartis dans les deux catégories, la première dans balcons et façades, la seconde dans maisons et alentours. Le jury était composé de trois membres du conseil municipal, Francine Tek, Géraldine Roche et de Gilbert Roncalli ainsi qu'un membre extérieur à la commune, Christophe Massaro. Ils avaient à départager les candidats d'après des critères bien définis. Une remarque du jury qu'il trouve dommage qu'il n'y ait que 8 inscrits, car en parcourant de nuit, la commune, ils ont découvert de nombreuses maisons et façades illuminées d'une excellente composition, mais qui ne se sont pas inscrits.



**RURANGE-LÈS-THONVILLE**

# Parce qu'on le doit bien à la nature 30.9.16



Les élèves de l'école élémentaire sont partis à la chasse aux déchets. Photo RL

Les classes de l'école élémentaire de Rurange-lès-Thionville ont profité d'un temps estival pour réaliser une bonne action : le nettoyage annuel de la nature autour du village.

Equipés de sacs plastiques, protégés par des gants et des tabliers, les jeunes, accompagnés de leurs enseignants et de parents d'élèves, se sont dirigés vers les sentiers, voie verte, chemins agricoles, parkings afin de ramasser tous les débris jetés par les promeneurs, automobilistes et les personnes empruntant ces endroits, peu respectueux de l'environnement.

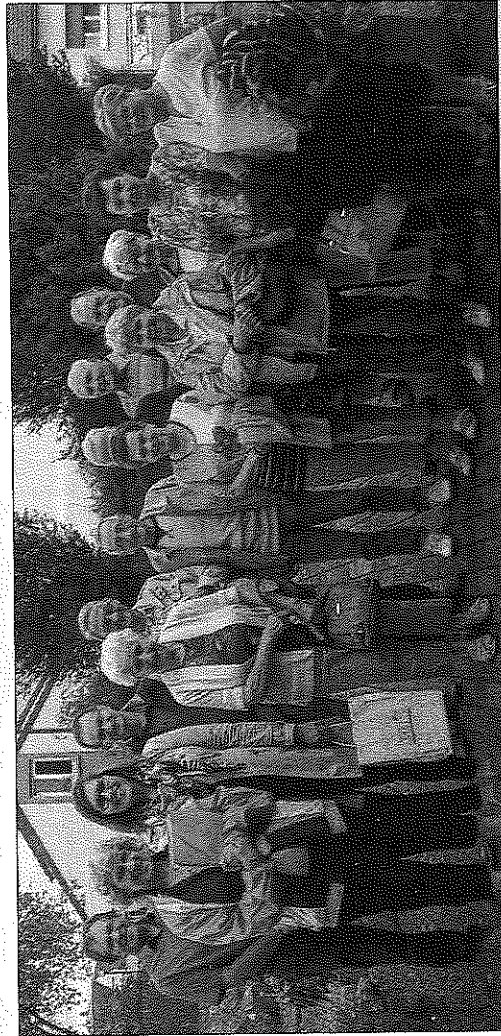
Papiers, bouteilles, emballages de fast-food, etc. ont rempli les sacs des enfants. Tous les chemins n'étaient pas souillés de la même façon : ceux à usage agricole ou fréquentés par les marcheurs et les sportifs comportaient peu de déchets. Pas le même cas autour des axes où circulent les véhicules ou les endroits de rassemblement, tels que les parkings ou le skate-park. L'année prochaine, le vœu est que les scolaires reviennent de leur collecte avec des sacs vides. Mais là, c'est chaque citoyen qu'il faudrait sensibiliser.



## RURANGE-LÈS-THONVILLE

# Les seniors de retour au volant

20.09.2016



La première session sur la sensibilisation des seniors à la sécurité routière affiche complet. Photo RL.

Ce vendredi, salle Georges-Brassens à Bousse, la réunion d'information sur le stage de sensibilisation des seniors à la sécurité routière, organisée conjointement avec les villages de Bousse et Rurange-lès-Thionville, a attiré de nombreuses personnes.

### Aucun risque pour son permis de conduire

Une vingtaine de seniors, hommes et femmes, ont écouté les explications de Céline Pierre, déléguée de la Fédération seniors de Moselle. Celle-ci a décrit le programme de ce stage qui consistera en quatre séances d'une durée de deux heures à deux heures trente. Il sera abordé un côté théorique, avec une remise à

niveau des règles du code de la route (panneaux, ronds-points, santé et sécurité du conducteur, etc.)

La dernière séance sera pratique avec une conduite à bord d'un véhicule auto-école, et permettra d'avoir les conseils d'un professionnel sur l'habitude de conduite de chaque stagiaire.

Alors que de nombreuses personnes craignent de voir leur permis sanctionné voire même

supprimé à l'issue de ce stage, Céline Pierre a pu les rassurer. Ce n'est que de la remise à niveau. Il n'y aura donc aucune incidence ou sanction sur la détention du permis de conduire de chacun.

La première séance débutera le vendredi 30 septembre à 14 h, à la salle Georges-Brassens à Bousse. Bien que les sessions affichent toutes complètes, les organisateurs conseillent tout de même aux personnes intéressées de s'inscrire en cas de désistement.

Elma Franchéo  
au 03 87 73 97 04  
ou Joël Collotte  
au 06 08 48 26 50

## RURANGE-LÈS-THONVILLE

# Sensibilisation des seniors à la sécurité routière

16.9.16

Les conséquences du vieillissement sont souvent considérées comme facteurs d'accident. Cet amalgame, entre avancée en âge et risque, est fortement ancré dans l'inconscient collectif. Pourtant, les facteurs de risques qui y sont liés, sont fortement limités par les seniors qui s'interdisent les situations les mettant en difficulté.

Afin de les sensibiliser à retrouver une certaine confiance en leur conduite dans un environnement routier en constante évolution, Le Fédération Seniors de Moselle et Alert 57, avec le soutien du Conseil Départemental de la Moselle, propose un atelier de sensibilisation à la

sécurité routière à Bousse, en partenariat avec Rurange-lès-Thionville, en quatre séances de deux heures sur quatre semaines. Elles auront lieu, les vendredis après-midi à partir du 30 septembre à 14 h, à la salle polyvalente Georges-Brassens. Une réunion d'information aura lieu, dans cette même salle, le vendredi 16 septembre à 14 h 30, afin de découvrir les objectifs et les différents ateliers.

Pour tous renseignements, contacter : pour Bousse, Mme Elma Franchéo (tél. 03 87 73 97 04) ou pour Rurange, Joël Collotte (tél. 06 08 48 26 50).

## MONTREQUINNE - CORNY-SUR-MOSELLE RURANGE-LÈS-THONVILLE - LOUCHES (62) - FLÉVY

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

### Monsieur André SCHMITT

survenu le 14 septembre 2016, à Marange-Silvange, à l'âge de 85 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 septembre 2016, à 15 heures, en l'église Saint-Martin de Rurange-lès-Thionville, suivie de la crémation à Yutz.

Monsieur André SCHMITT repose à la chambre funéraire de Trémery.

NI FLEURS, NI PLAQUES, NI COURONNES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

- son épouse Denise ;
- son fils Gérard et son épouse Laurette ;
- son fils Daniel et son épouse Françoise ;
- son fils Fabien et son épouse Catherine ;
- sa belle-fille Josyane ;
- ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que toute la famille.

Nous rappelons à votre mémoire son fils

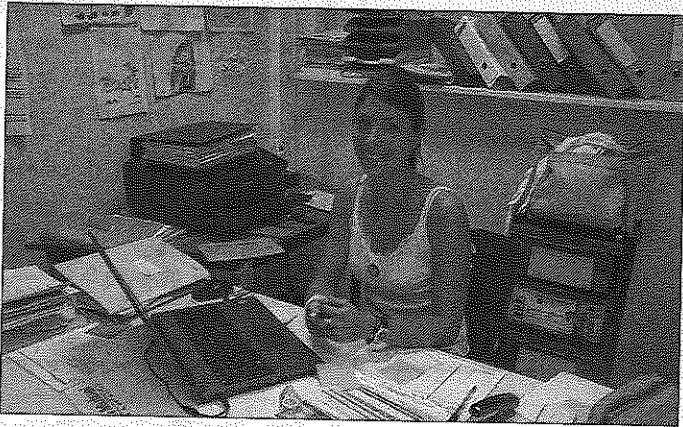
**Thierry**

décédé en 2001.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

## ■ RURANGE-LÈS-THONVILLE

### Mélissa Klein à la tête du périscolaire 9.9.16



Mélissa Klein tient les rênes du périscolaire depuis la rentrée.

Photo RL

La PEP 57, a nommé depuis la rentrée une nouvelle directrice, Mélissa Klein, 26 ans, pour gérer tous les temps d'accueil du périscolaire. Que ce soit, du matin à partir de 7 h 30 au CSC de Montrequienne et du soir jusqu'à 19 h à Rurange, ainsi que la restauration de midi. Mélissa Klein, éducatrice spécialisée, travaillait dans un foyer d'accueil pour enfants, avant d'être employée par la PEP 57, où elle a exercé son premier poste à Saint-Privat-la-Montagne pendant un an et demi. Puis c'est à Rurange

qu'elle poursuit son activité pour l'association. Désirant redynamiser le temps du périscolaire les après-midi, après la classe, elle a déjà engagé un partenariat avec la boulangerie « Le Moulin de mon Grand-Père » à Rurange qui fournira pain et gâteaux d'anniversaire. Quatre activités, par jour, seront proposées aux enfants, qu'ils pourront changer après chaque vacance scolaire. Les parents peuvent rencontrer Mélissa Klein lors de ses permanences dans la salle du périscolaire de Rurange.

### Atelier mémoire

Pour la troisième saison, l'atelier mémoire reprend ses cours aujourd'hui, mercredi 7 septembre. Tous les quinze jours de 14 h à 16 h au CSC de Montrequienne, venez découvrir dans une ambiance sympathique. Les techniques de mémorisation. La première séance gratuite permettra à chacune et chacun de se faire une opinion sur l'efficacité de la méthode, permettant d'entretenir, voire de redévelopper une mémoire endormie.

Pour tous renseignements, Jean-Pierre Ramirez, tél. : 03 87 73 94 16.

## ■ RURANGE-LÈS-THONVILLE 10.9.16

# Chinons sous la pluie

Organisée depuis dix-sept ans par l'Association sport culture loisirs (ASCL), c'est la première fois que la fête du Coquelet grillé et son vide-greniers se sont déroulés sous un temps humide, ne connaissant pas le succès des années passées. La brocante, malgré la concurrence aux alentours, avait très bien débuté vers 5 h 30. Le temps était au beau, et les exposants arrivaient en grand nombre. Hélas, cela s'est corsé vers 9 h 30, où une pluie fine et continue s'est abattue sur le village. Cela a découragé des exposants qui ont quitté les lieux avant midi, tandis que d'autres sous leurs tonnelles

sont restés jusqu'à 17 h et ils ont fait de nombreuses affaires auprès des visiteurs de l'après-midi, grâce à une météo plus clémente.

Côté restauration, l'opération coquelets grillés fut une grande réussite avec 280 pièces passées à la broche, soit vendues à emporter soit consommées sur place, certaines personnes s'étant déplacées uniquement pour cette raison.

La fête a mobilisé de nombreux bénévoles des diverses associations du village, composant l'ASCL, contribuant au succès de cette fête, qui est l'une des plus importantes de l'année à Rurange-lès-Thionville.



Le vide-greniers de Rurange n'a pas eu le succès des années passées, car la pluie était de la partie, tout au long de la matinée. Photo RL



# Un repas des aînés décentralisé 7.6.16



Après un sondage auprès des seniors de la commune, la majorité de ceux-ci a décidé de partager le dernier repas de seniors offert par le Centre communal d'action sociale (CCAS) à l'extérieur du village. C'est ainsi que quatre-vingt d'entre eux se sont rendus à Gérardmer. Le repas fut pris au bord du lac, dans le restaurant Le Lidéo, et il fut suivi de la visite d'une confiserie bio et d'une balade en bateau sur le célèbre lac.

## Les livres en voyage

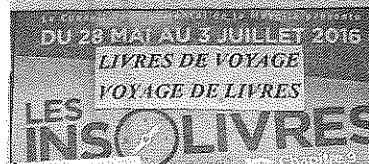


Photo DR

À l'occasion des Insolivres, manifestation départementale sur le thème du voyage, plusieurs animations invitent les habitants de Rurange à s'évader, depuis le 1<sup>er</sup> juin. Les livres de voyages partiront de la bibliothèque pour rejoindre une « cabane à livres » fabriquée, avec l'accord de la municipalité, par Jérôme, employé communal. Cette cabane sera installée sur la voie verte et sera libre d'accès, d'emprunts ou d'échanges de livres. Les promeneurs pourront également méditer grâce à des citations de voyages placées dans les arbres. Voyages imaginaires, intérieurs, lointains, à chacun le sien...

## EXCÈS DE VITESSE

# Cas d'école 25.5.16 à Montrequienne



A Montrequienne, le radar pédagogique de la rue de Trémery fait souvent la grimace. Photo Armand FLOHR

Un riverain de la rue de Trémery à Montrequienne lance un cri d'alerte. Il se demande pourquoi les radars pédagogiques installés par la municipalité ne font presque plus effet sur les automobilistes. Il en passe à peu près 2 000 chaque jour. Au bout de la route de campagne, l'usine automobile PSA...

> En page 11

## NÉCROLOGIE

### M. Gérard Barone



**HAYANGE.** — Nous apprenons le décès de M. Gérard Barone, survenu lundi à Montrequienne, à l'âge de 56 ans. Époux de Mme, née Christelle Suppi, il était père d'un fils, Matteo.

Le défunt était monteur-ven-  
deur en optique.

La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 28 mai, à 10 h, en l'église Saint-Martin de Hayange.

Son corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

## Première hostie 25.5.16



**RURANGE.** Athéna, Elisa, Hugo, Jérémy, Léo, Léna et Manon ont célébré leur première communion en l'église Saint-Martin. Tout au long de l'année, c'est une équipe composée de tous les parents qui a accompagné les enfants dans l'enseignement du catéchisme, sous la responsabilité de Sylvie et Évelyne. Le père Jurek a célébré l'office en présence d'anciens communiants, Ambre, Cléa, Tara et Zoé.

### MONTREQUIENNE - HAYANGE - NEUFCHÉF - FIXEM BERGERAC - THIONVILLE - ROSSELANGE

A toutes celles et ceux qui l'ont connu et estimé, nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

## Monsieur Gérard BARONE

survenu à Montrequienne, le 23 mai 2016, à l'âge de 56 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 mai 2016, à 10 heures, en l'église Saint-Martin de Hayange.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Monsieur Gérard BARONE repose à la maison funéraire de Hayange.

De la part de:

Madame Christelle BARONE, née SUPPI, son épouse ;  
Matteo, son fils ;

Madame Elvira BARONE, sa maman ;

Monsieur Guy STINCO et Madame, née Anne-Marie BARONE,  
Monsieur Robert KAISER et Madame, née Yvonne BARONE,  
Monsieur et Madame Patrice BARONE,  
Monsieur et Madame Michel BARONE,  
Madame Bernadette BARONE et son compagnon,  
ses frères et sœurs et leurs enfants ;

Monsieur et Madame Jean-Aldo et Jacqueline SUPPI,  
ses beaux-parents ;

Monsieur et Madame Grégory et Ingrid CELLA,  
son beau-frère, sa belle-sœur et leurs enfants,  
ainsi que toute la famille.

Une pensée à son papa

**Joseph**

décédé en 2010.

Le présent avis tient lieu de faire-part  
et de remerciements.



## MONTREQUIENNE - HAGONDANGE

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

# Monsieur Albert PERIQUET

survenu à Thionville, le 3 mai 2016, à l'âge de 76 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 7 mai 2016, à 9 heures, en l'église de Hagondange-Centre.

Le défunt repose en la chambre funéraire de Hagondange.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

De la part de:

Madame Marie-José PERIQUET, née LEGAY, son épouse ;

Monsieur Cédric PERIQUET, son fils ;

Alexis, son petit-fils ;

Sophie ;

sa sœur, son beau-frère, ses neveux et nièces,

ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part  
et de remerciements.**

## NÉCROLOGIE

### M. Albert Périquet

6/5/16

#### RURANGE-LÈS-THIONVILLE.

— Nous apprenons le décès de M. Albert Périquet « dit Bébert », survenu le mardi 3 mai 2016 à Thionville, à l'âge de 76 ans.

Né le 1<sup>er</sup> mai 1940 à Rurange-lès-Thionville, expulsé par les Allemands six mois plus tard avec sa famille à Nantiât (Haute-Vienne), ce n'est qu'en avril 1945 qu'il retourne dans sa commune, Montrequienne.

M. Albert Périquet avait pris pour épouse Mme Marie-José née Legay le 12 décembre 1967 à Rurange.

De cette union est né Cédric qui lui a apporté le bonheur d'être grand-père d'un petit Alexis.

Entré à 14 ans comme apprenti à l'UCPMI, il y restera jusqu'à sa retraite.

M. Albert Périquet était une figure très connue dans la commune. D'abord, pour avoir été garde champêtre et ouvrier communal de 1977 à 1994. Puis surtout, en s'illustrant, depuis une quinzaine d'années, comme « curé d'un jour », lors de l'enterrement de la fête patronale de Montrequienne, où revêtu de sa soutane, il parodiait le jugement et la crémation de saint Laurent, patron du village.

La cérémonie religieuse se déroulera demain, samedi 7 mai, à 9 h, en l'église de Hagondange. Elle sera suivie de sa crémation. Nos condoléances à la famille.



## ■ CARNET À RURANGE-LÈS-THIONVILLE

# Bienvenue à Gabin



29.4.16

Léo, âgé de 3 ans ne sera plus seul, il vient de devenir, le grand frère de Gabin, qui est né le 14 avril à Metz, faisant le bonheur de leurs parents : Etienne Fabris et de son épouse Julie Bouvard, domiciliés à Montrequienne. Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

24.3.16

# Hausse de 1 % de la fiscalité : 38 voix contre

**Mardi soir, les propositions du président de L'Arc mosellan, Pierre Heine, n'ont pas convaincu les délégués qui ont refusé de toucher à la fiscalité, même d'un tout petit point.**

Les conseils communautaires se suivent et se ressemblent à L'Arc mosellan au grand dam du président Pierre Heine. Au moment d'évoquer le budget de 2016, mardi soir, il a été proposé d'augmenter de 2 % le taux de la taxe du foncier bâti jusqu'alors de 0 % au sein de l'intercommunalité. Une hausse qui permettrait à L'Arc mosellan de voir venir et surtout d'engranger 500 000 € de plus pour financer notamment l'installation de la fibre d'ici deux ans.

Dans le même temps, l'hypothèse de diminuer de 5 % la valeur de l'abattement général à la base applicable aux valeurs locatives des résidences principales lui permettrait une recette supplémentaire de 150 000 € à compter de 2017 « qui comblerait en partie la perte de la dotation générale de fonctionnement attendue » a expliqué Hervé Wax, vice-président en charge des finances. Des propositions qui ont divisé l'intercommunalité déjà échaudée par les dernières réunions et la situa-

tion ubuesque dans laquelle se trouve l'EPIC qui ne sait plus sur quel pied danser. Le matin même, un groupe de travail a rencontré le sous-préfet de Thionville pour tenter d'avancer sur l'épineux dossier du périscolaire.

## Les habitants veulent du concret

« Vous anticipez le pire avec la DGF, a constaté Jean Kieffer (Kédange). L'endettement est de 4, 8 M€ mais les communes vous doivent la moitié. Attendons octobre pour décider de la diminution de l'abattement à la base. » Même précaution pour Michel Chhabaud (Bertrange). « Il est urgent d'attendre et de connaître le montant de la DGF. On sait où on va, » prenons le temps de savoir où l'on va, » Pierre Heine a défendu sur sa position, préférant assurer ses arrières et avoir de quoi payer les factures à venir. « Nous avons 3M€ de capacité d'auto-financement mais nous voulons aménager les espaces

publics. L'argent va fondre rapidement et lorsque que Moselle fibre nous demandera de lui verser les 70 % des 6 M€, comment fera-t-on ? » Calculs à l'appui, Hubert Ditsch (Vostroff) a expliqué que ces 2 % représenteraient en moyenne un coût de 15 € par habitant. « Mais que vont penser les habitants ? Vont-ils comprendre après tout ce qu'il s'est passé au sein de la CCAM ? On a passé des turbulences, on avance mais restons vigilants. »

Plus critique, Guy Neel n'a pas mâché ses mots estimant qu'il « ne se passe pas grand-chose au sein de la CCAM depuis 2014 malgré une augmentation d'un point de la taxe d'habitation en 2011 et d'un quart de point en 2014 ». Ce à quoi Jean Kieffer a ajouté : « Les gens attendent des choses maintenant ». « On peut aussi chercher à diminuer les dépenses de personnel, a conseillé Arnaud Spet (Keenigsacker) et rechercher des subventions. » Dubitatif, Jean-Pierre La Vauillée a abordé la question des ordures ménagères

qui pour l'heure offraient « un matelas confortable à L'Arc mosellan. Le marché du Sydelon est perdu et il va falloir continuer avec la moitié des tonnages en moins. On risque demain d'avoir d'autres soucis ».

Pour tempérer les ardeurs de ses homologues et obtenir un consensus, Pierre Heine a proposé de couper la poire en deux en n'augmentant le foncier bâti que d'un point et d'attendre un peu pour repartir de l'abattement à la base. A la demande de Jean Kieffer, le vote s'est dénoué à l'unanimité : « Pourquoi passer au bulletin secret ? Il faut assumer. » Après dépouillement de l'urne sur 49 votants, 38 ont voté contre la proposition du président. En bon joueur, un peu biaisé par les événements sans doute, Pierre Heine a lancé : « Donc on va refaire le budget avec les taux actuels ». Décidément, quand ça veut pas, ça veut pas...



# Arc mosellan : les raisons d'une fracture

23-16

Rien ne va plus au sein de la communauté de communes de l'Arc mosellan. Deux blocs s'opposent : l'un derrière le président Pierre Heine ; l'autre derrière le vice-président Pierre Zenner. Au milieu, les affaires patinent.

Il ne se passe plus un conseil communautaire sans empougnade et revers. On n'en est pas encore aux portes qui claquent mais c'est tout comme.

## L'origine du malaise

Le malaise remonte au printemps 2014 où Pierre Zenner, maire de Koenigsmacker, et Pierre Heine, maire de Metzervisse, candidaient tous deux à la présidence de la CCAM. Malgré une forte campagne de soutien, Pierre Zenner échoua à trois voix près. Pour « l'homme de terroir » comme il se qualifie volontiers, le coup est rude. « Mon objectif a toujours été de travailler dans le bon sens », argue-t-il, aujourd'hui encore. Mais les divergences dans la manière de concevoir la politique sont telles que l'exercice du "travailler ensemble" montre régulièrement ses limites.

## Haute tension...

Les tensions sont montées d'un cran d'une part à la suite de l'élection de Pierre Zenner au poste de conseiller départemental. Mais surtout après les nouvelles élections imposées à l'intercommunalité après le décès brutal du maire de Hombourg-Budange cet été. Fait nouveau : une disposition juridique inédite enjoint l'assemblée à réduire le nombre de délégués et de vice-présidents. La recomposition se fait dans la douleur, en octobre. Cinq mois plus tard, les

lancés sont carrement larvésés et

ne sont pas tout à fait clairs et que les compétences ont été accumulées sans véritable ligne directrice. A l'époque de sa fondation, la CCAM courrait à ce que l'on nomme dans le jargon le coefficient fiscal (cif) : plus elle intégrait de compétences, plus le cif grossissait et apportait de nouvelles recettes. En 2015, les audits commandés à des cabinets extérieurs permettent de faire le ménage et de remettre les choses au carré. Or depuis l'automne dernier, c'est cette proposition de refonte des statuts qui crispe l'assemblée communautaire.

## Le périscolaire de la discorde

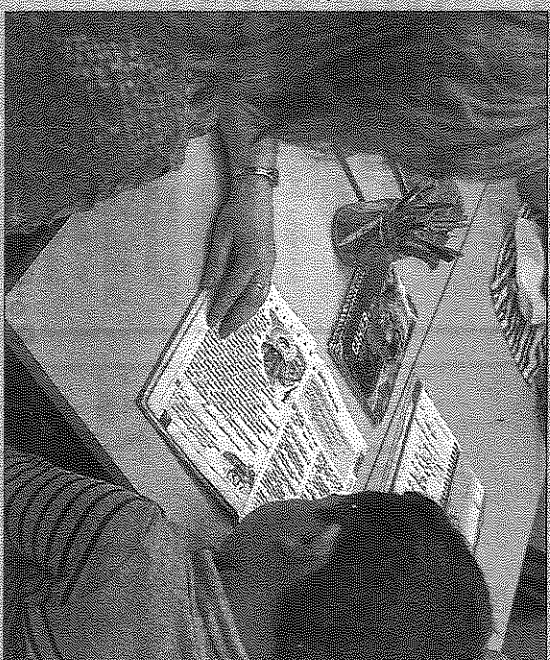
Tout ne coince pas dans ce projet de nouveaux statuts mais il y a un point de crispation majeur : la compétence périscolaire. Pierre Heine soutient que la CCAM prenne définitivement la main sur ce sujet. Il invoque des raisons multiples : « Parce que la périscolaire est dans les statuts depuis 2013, parce que l'on pourrait développer une offre pédagogique véritablement intéressante pour les enfants à l'échelle du territoire, parce que l'on pourrait être plus compétitif sur les tarifs de repas etc. ».

En face, Pierre Zenner feint des quatre fers au nom du libre arbitre des maires. « Le périscolaire, c'est une des dernières choses sur laquelle les maires ont encore la main (...). Et puis je ne vois pas en quoi cette compétence est d'intérêt communautaire », défend-il.

## Trouver un accord d'ici la fin de l'année scolaire

Une partie des élus communautaires souhaitent que les maires conservent la main sur la compétence périscolaire. A l'inverse, d'autres estiment que L'Arc mosellan a toute légitimité à assurer ce service.

Photo: Julie PELAEZ



La semaine dernière, réunions et conseils d'élus de la dernière chance se sont succédés. En catastrophe, le sous-préfet a reçu Pierre Heine et Pierre Zenner. Lundi soir, Thierry Bonnet a même fait le déplacement à Metzervisse où se tenait un conseil communautaire.

Rapidement mais fermement, il a été très clair : « Je souhaiterais qu'une nouvelle délibération soit proposée sur la modification de tous les statuts sauf en ce qui concerne la compétence périscolaire ». Sur ce sujet précisement, le sous-

préfet a dit : « Jusqu'à la fin de l'année scolaire » pour que le service puisse fonctionner sereinement à la prochaine rentrée. S'il a fait preuve de souplesse, le sous-préfet a aussi averti : « Une solution légale doit être trouvée, il n'y aura pas de discussion possible, sinon on fera appliquer les statuts tels qu'ils ont été votés » en novembre.

La menace n'a semblé-t-il, guère ému une partie des délégués. À peine le sous-préfet s'est-il éclipsé que les hostilités ont repris de plus belle. Les débats

# Le conseil municipal des jeunes A 2.2.16 invité à l'Assemblée nationale

La Visite de l'Assemblée Nationale et renouvellement du conseil municipal des jeunes, étaient les deux sujets à l'ordre du jour, lors de la dernière réunion qui s'est tenue en mairie.

Les 19 élus au conseil municipal des jeunes sont invités par le député Anne Grommerch, à visiter le bâtiment de l'Assemblée nationale à Paris. Ils profiteront de ce déplacement pour découvrir également d'autres lieux de la capitale.

Cette visite sera prévue le vendredi 8 avril 2016 et l'ensemble du conseil municipal adulte y est également invité. Vu les démarches adm-

nistratives pour accéder à l'Assemblée Nationale, toute inscription sera définitive.

## Nouvelles élections en juin

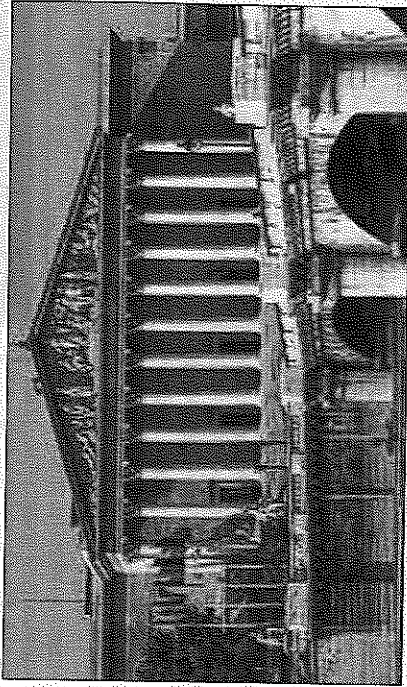
Renouvellement des jeunes élus : les membres du conseil municipal des jeunes sont élus pour deux ans. 2016, est donc l'année du renouvellement, qui aura lieu le dimanche 26 juin. Il est donc fait appel aux candidatures.

Lors de cette réunion, il a été défini les règles concernant ces élections. Il a donc été décidé à 7 voix pour et 3 contre, que les élus actuels pouvaient se représenter. Naturellement il faut

qu'ils soient dans la tranche d'âge légal pour être éligibles, c'est-à-dire entre 9 et 17 ans, ce qui est également valable pour les électeurs.

Afin que tous les âges soient représentés, des critères ont été définis : 6 élus pour la tranche des 9/11 ans, 6 élus pour la tranche des 12/14 ans et 7 élus pour les 15/17ans. Pour être candidat il suffit d'avoir l'âge requis et de s'inscrire en mairie via les flyers qui seront distribués ou par mail : rurange.les-deuxcommissions@gmail.fr.

Dans les sujets divers, il fut décidé d'organiser une soirée de clôture, le 21 mai, pour le premier mandat des jeunes.



En avril, les jeunes du conseil municipal de Rurange se rendront à Paris. Photo RL

ainsi que la participation du conseil des jeunes à la réunion publique de la municipalité qui se déroulera le vendredi 20 mai.

## CARNET À RURANGE A 2.2.16 Bienvenue à Emmy



Photo RL

Nous apprenons la naissance, à Thionville, d'une petite fille prénommée Emmy.

Elle est venue apporter joie et bonheur au foyer de ses parents, Cédric Fourquin et son épouse Johanna Vinckel de Rurange-lès-Thionville. Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

## Rurange offre 585 €

Marie-France Genève, déléguée départementale de l'association humanitaire Plan France, a été reçue en mairie de Rurange-lès-Thionville où Pierre Rosaire lui a remis la somme de 585 € collectée lors des deux manifestations organisées par la commune. Dans le détail, 80 € ont été récoltés lors de la journée citoyenne en juillet dernier, et 505 € à la collecte au chapeau, lors de la pièce de théâtre du mois de janvier.

Plan France est une ONG qui s'engage avec et pour les enfants, afin de briser le cycle de la pauvreté dans le monde. Une campagne spéciale de mobilisation pour les filles mineures est en place, afin de lutter contre leur mariage forcé, leur donner accès à l'école et lutter contre leur discrimination. En effet, dans certains pays, lorsqu'on naît fille et défavorisée, l'avenir est tout tracé : il est noir.

Contact local de Plan France Moselle : Marie-France Genève 06 72 94 34 67  
E-mail : planfrance.metz@gmail.com



# ASCL : Pierre Rosaire succède à J.-Pierre Ramirez

8-1-2016

L'assemblée générale de l'Association Sports Culture Loisirs (ASCL), qui regroupe toutes les associations et clubs de la commune, avec 380 membres inscrits, a revêtu un caractère particulier avec le départ du président.

Lors de l'assemblée générale de 2014, Jean-Pierre Ramirez, président de l'ASCL, avait annoncé que la saison 2014/2015 était sa dernière en tant que président et qu'il passerait ses fonctions au maire de la commune, comme le prévoient les statuts. En présence des responsables et membres d'association, du maire et ses conseillers, il a donc tenu sa dernière assemblée, avec beaucoup d'émotion.

**Le Republicain-Lorrain : Pourquoi quitter votre fonction ?**

**Jean-Pierre RAMIREZ :** « Cela fait 20 années que je suis à la tête de l'association, lorsque j'ai été élu maire en 1995. En effet, les statuts stipulent que le maire de la commune est également président de l'ASCL. En 2008, Joël Gamard, maire de l'époque, modifie les statuts et me donne délégation, ce qui m'a permis de continuer dans mes fonctions jusqu'à aujourd'hui. Mais je suis arrivé, avec l'âge, à un moment de ma vie où il faut faire un choix et de ralentir ses activités. »

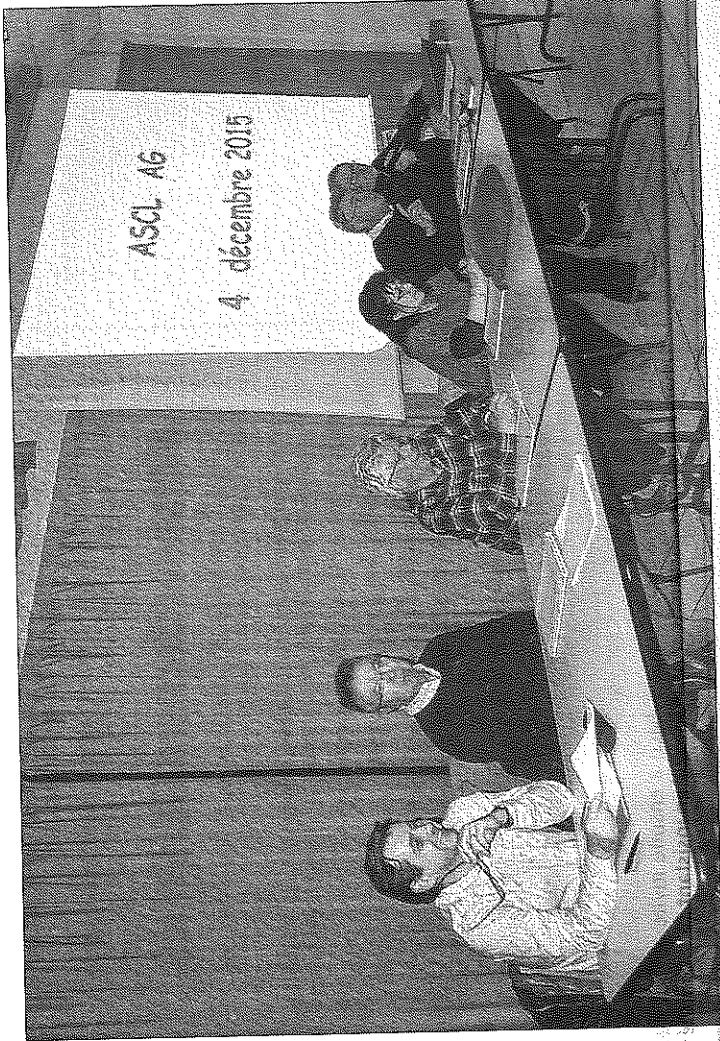
**Quel est votre bilan en vingt ans de présidence ?**  
**J.P.R. :** « Mon investissement pour la vie de la commune a débuté bien avant mon rôle de président. En effet, c'est en 1977 que j'ai commencé mon parcours

dans la vie communale, comme conseiller municipal, puis comme adjoint de 1983 à 1995. Avec la construction de la salle polyvalente, est créée l'ASLRM en 1987, devenant quelques années plus tard l'ASCL actuelle. Les moments forts sont : l'évolution de la salle polyvalente, avec son DOJO, la zone de loisirs, la création du tennis, qui a permis la création de nombreux clubs sportifs et de loisirs, qui sont actuellement plus d'une vingtaine, avec 380 adhérents, se côtoyant dans une parfaite harmonie. L'événement qui est un des plus importants de l'association : la fête du coquelet avec vide grenier, qui a lieu en septembre. La soirée St Valentin et la journée champêtre sont deux manifestations qui me sont à cœur. »

Il a ensuite présenté les divers bilans et les actions prévues au cours de l'année 2016 et soumis aux votes les différents sujets concernés.

Comme le prévoient les statuts : c'est le maire actuel, Pierre Rosaire qui va assurer la présidence de l'ASCL. Ce dernier a tenu à rendre hommage au travail fourni pendant toutes ces années par son prédécesseur.

**Monsieur Rosaire, comment voyez-vous l'avenir en tant que nouveau président de l'ASCL ?**



Les membres du bureau se rencontreront prochainement pour organiser le premier conseil d'administration. Photo RL

**Pierre ROSAIRE :** La principale raison de reprendre la présidence pour cette année, est dans un but bien précis. L'ASCL emploie une personne, Philippe Kremer, qui avait pour fonction la gestion des salles, du périscolaire et des ALSH. Or le périscolaire est géré depuis la rentrée des classes par la PEP 57. Les fonctions de M. Kremer vont changer, c'est pour cela que

j'ai voulu prendre la présidence. L'avenir ? C'est la mise en place de nouveaux défis, et les tâches que nous allons lui confier ne sont pas simples, mais ensemble nous y arrivons. Quant aux activités culturelles et festives, je pense les confier aux membres de l'association, mais tout cela sera discuté lors du prochain conseil d'administration.

A l'issue de cette assem-

blée, les représentants des associations de l'ASCL ont offert à Jean-Pierre Ramirez une tablette tactile, afin qu'il reste toujours connecté au monde associatif et dont l'informatique, pour lui, est un peu son hobby. La municipalité a également tenu à lui offrir un cadeau, pour le remercier de son travail et son investissement pendant toutes ces années.